

l'éducation



être étudiant en URSS

7 décembre 1978

n° 371 ■ 4 F



activité d'éveil de la maternelle à la classe terminale



PEINTURE TISSUS

Créer, en classe, ou pour ses loisirs, des foulards, des cravates, des sets de tables, des nappes, des panneaux décoratifs, abat-jour, des tee-shirts, etc.

S'exprimer avec la couleur en s'initiant aux techniques artisanales du sel, du serti, du batik, du mahaju.

Ce sont les multiples possibilités de la peinture sur tissus... et c'est pourquoi cette activité simple et peu coûteuse est pratiquée par de nombreuses écoles maternelles, C.E.S., C.E.T., Arts Décoratifs, Beaux-Arts, Association et Atelier de création pour les jeunes.

Pour vous conseiller utilement, la S.A.R. LEPRINCE, spécialiste de la peinture sur tissus, vous invite à suivre chaque mercredi, à partir de 14 H., les séances de démonstration ou des artistes viendront expliquer leurs techniques, répondre à vos questions et vous présenter le matériel nécessaire : cadre, soie, colorants, pinceaux, etc.



nouveautés

Pour la décoration de tee-shirts, sets de table, cravates, nappes, jeans, etc... :
marqueurs et pastels SOMEIL, se fixant par simple repassage.
AINSI QUE NOS GOUACHES SOMEIL

Gamme de coloris :
GOUACHES = 5 à 15 COULEURS
marqueurs = 8 couleurs
pastels = 7 à 16 couleurs
Princecolor couleurs pour soie et laine 44 nuances éclatantes
SE FIXANT EN ETUVE



NOUVEAUTE COULEURS POUR LAINE SOIE
PRINCECOLOR

nouveauté 79

COLLECTION
DESSIN
ECOLOGIE



MODELE ET
ETUDE
FLEURS
POISSONS
OISEAUX
CHEVAUX
PAPILLONS

POUR L'ENSEIGNEMENT DU DESSIN

Pour mieux vous servir les accords CAMIF-STERCKEMAN

Les accords Camif-Sterckeman viennent d'être renouvelés pour la 7^e fois. Ils illustrent la continuité d'une coopération dont il n'est pas inutile de préciser le sens profond. Six années de collaboration entre une coopérative née de l'esprit mutualiste et une entreprise privée à l'écoute des utilisateurs ont entraîné des progrès importants dont chaque partie retire des avantages substantiels.

Six années de progrès

Six années de travail en commun ont permis notamment :

- La mise au point d'un système original de vente, de facturation et de crédit, rapprochant le Sociétaire du distributeur, sous le suivi constant de la coopérative.
- La mise en place d'un réseau de distributeurs-conseils qualifiés s'étant engagés à respecter les accords entre la Camif et Caravanes Sterckeman.
- L'exclusivité de l'agrément de Caravanes Sterckeman par la Camif, avec en contrepartie la diversification des gammes. Les Sociétaires peuvent aujourd'hui choisir entre les gammes, Première, Première G.T., Senior Plus, Saratoga et Lovely 2 pour les caravanes rigides de tourisme. Selon votre conception du caravaning vous avez donc à votre disposition des caravanes pour l'été ou pour la randonnée lointaine, pour la résidence ou pour l'utilisation itinérante été-hiver. Chaque gamme répondant à des besoins précis.

C'est le succès remporté auprès des Sociétaires par cette politique complexe qui a engendré le processus de perfectionnement incessant des produits et de leur distribution. Ce souci d'élargir l'apport aux Sociétaires a largement contribué à faire de Sterckeman la marque aux deux Oscars*.

Acheter une caravane Sterckeman, dans ces conditions, revient à choisir un produit sélectionné et garanti par la coopérative, à un prix très étudié. Ce choix renforce la Camif. Il contribue à lui donner des moyens complémentaires pour mieux satisfaire ses Sociétaires.

Vingt nouveaux modèles

La gamme générale 79 de Caravanes Sterckeman est nouvelle. Le choix offert comprend plus de 20 modèles de tourisme que vous trouverez chez votre distributeur-conseil Sterckeman porteur du panonceau Camif.

Précisons qu'au prix Camif s'ajoutent les prix Sterckeman différenciés selon la saison et l'application du "Contrat-Vérité", garantie de base du constructeur. Sans oublier l'adjonction d'une garantie particulière pour laquelle la Camif et Sterckeman sont engagés solidairement.

(Communiqué de Caravanes Sterckeman)
*Mercure de l'Elite Européenne Prix Qualité Premium France

l'éducation

fondée en 1945
par Gustave Monod et Louis Cros

Rédaction, publicité, annonces
2, rue Chauveau-Lagarde - 75008 Paris
Tél. : 266-69-20/21/67

Abonnements
215, boulevard Macdonald - 75019 Paris
Tél. : 202-80-88

le numéro ordinaire : 4 F
le numéro spécial : 6 F
Abonnement annuel : France 90 F
étranger 120 F

C.C.P. 31-680-34 F (La Source)

Pour tout changement d'adresse, joindre
une bande d'expédition et 2 F en timbres.

une semaine après l'autre

- 2 informer pour éduquer, par Maurice Guillot
- 3 enseignants et psychologues face au soutien, par Michaëla Bobasch
- 4 que se passe-t-il ?
- 5 comment enseigner l'Europe ? par Jean-Jacques Schaettel

cette école innombrable

- 6 ces exigeantes universités soviétiques, par Pierre-Bernard Marquet
- 10 Monaco : éducation et culture d'une principauté, par Géard Sénéca
- 12 vous avez la parole : courrier des lecteurs

à votre service

- 15 l'éducation a retenu pour vous cette semaine
- 16 textes officiels : vous lirez au B.O.
- 16 vous avez la réponse, par René Guy
- 18 pédagogie quotidienne : un emballage, par Claire Méral
- 19 documentation : les animaux quotidiens... et les autres, par Pierre Ferran ; ces étrangers à nos côtés, par Louis Porcher
- 21 sur votre agenda

l'homme créateur

- 24 l'histoire dans un miroir bleu, par Josane Duranteau
- 27 panorama — théâtre : la voix de Voltaire, par Pierre-Bernard Marquet ; l'homme et le personnage, par Raymond Laubreaux ; cinéma : le vide de la vie, par Etienne Fuzellier

le monde comme il va

- 29 la ville, les jeunes et la culture, par William Grossin

- 33 championnat de France de mots croisés 1979

- 34 mots croisés — échecs

hors-texte : encart paginé de I à VI

photos - couverture : Madelon Hooykaas/Rapho ; p. 10 : Refot/Rapho ; p. 24 : S. Fournier/Rapho, Kay Lawson/Rapho ; p. 25 : Yan/Rapho, Georges Viollon/Rapho ; p. 26 : Christophe Kuhn/Rapho ; p. 27 et 28 : Lot ; p. 29 : Pierre Michaud.

pour enseigner

LA VINGTIÈME SESSION de la Conférence générale de l'Unesco vient de s'achever après avoir réuni, durant cinq semaines, les représentants, dont un nombre respectable de ministres, des cent quarante-six pays membres. Ses travaux, comme à l'accoutumée, n'ont guère attiré l'attention du grand public, si ce n'est la visite que le président de la République a rendue à l'assemblée des délégués et qui lui a permis d'affirmer son désir de voir revaloriser l'école et la formation de ses maîtres.

Mais, si la Conférence a bien adopté à l'unanimité une déclaration sur la race et les préjugés raciaux, de même qu'une charte internationale de l'éducation physique et du sport, l'essentiel des travaux a porté sur l'information. Et ce n'est pas sans difficultés que les cent quarante-six Etats membres ont adopté, même s'il faut relever que ce fut « par acclamation », un « Projet de déclaration sur les principes fondamentaux concernant la contribution des organes d'information au renforcement de la paix et de la compréhension internationale, à la promotion des droits de l'homme et à la lutte contre le racisme et l'apartheid et l'incitation à la guerre ».

En effet, il aura fallu à Amadou Mahtar M'Bow, directeur général de l'Unesco, une savante dose de patientes négociations et d'actions diplomatiques pour lever les inquiétudes, les malentendus, voire les oppositions, que la première mouture du projet, à propos du contrôle éventuel des Etats sur les moyens d'information, avait suscités. Les propos mêmes du directeur général donnent la mesure des affrontements : « *L'intensité des discussions qui viennent de se dérouler prouve quelle place la communication occupe dans les préoccupations de tous. [...] Il est clair que la passion n'a pas balayé la raison, que la diversité n'a pas exclu l'entente* », a-t-il déclaré au terme de la Conférence.

Le texte finalement adopté est un compromis. En affirmant qu'il faut « *un nouvel ordre mondial de l'information et de la communication, plus juste, et plus efficace* », en demandant que « *les organes*

d'information des pays en développement [aient] des conditions et des moyens pour se renforcer et s'étendre », en déclarant que « *l'accès du public à l'information doit être garanti par la diversité des sources et des moyens d'information dont il dispose, permettant ainsi à chacun de s'assurer de l'exactitude des faits et de fonder objectivement son opinion sur les événements* », en mettant l'accent sur la « *protection* » des journalistes dans l'exercice de leur métier et en leur attribuant « *la liberté d'informer et les plus grandes facilités possibles d'accès à l'information* », on comprend que le délégué des Etats-Unis ait qualifié ce texte de « *triomphe de la bonne volonté, du bon sens et de la coopération* » et que celui de l'URSS l'ait défini comme « *le plus haut niveau de compromis possible à l'heure actuelle* ».

Certains pays ont trouvé ce concept un peu vague. Quelques autres, de l'Europe de l'Est, en déclarant que « *liberté sans responsabilité n'est que licence* », auraient aimé voir la responsabilité des journalistes et des media plus explicitée ; quant à ceux de l'Ouest, ils ont émis quelques réserves techniques, nous dit-on. L'accord général ne s'est pas fait sur la signification du terme « *liberté de la presse* », celui-ci, nous apprend-on encore, ayant des implications très différentes selon les types de société. C'est le moins qu'on puisse dire.

Il n'est pas inutile que les pays s'engagent solennellement et publiquement sur un tel sujet mais combien, sur les cent quarante-six Etats membres, y ont souscrit sans arrière-pensée politique ? Il n'est qu'à voir et l'information dans le monde aujourd'hui et le nombre de journalistes bâillonnés, comme le relève régulièrement Amnesty international. Toutefois, il faut l'espérer, ce premier pas sera peut-être le déclic d'une prise de conscience générale pour que l'information soit considérée comme un élément pleinement intégré et une des conditions premières à l'éducation de l'homme.

Maurice Guillot

enseignants et psychologues

face au soutien

Le soutien était le thème d'une rencontre organisée les 17 et 18 novembre à Paris par le GERAS (Groupe d'étude et de recherches sur l'adaptation scolaire, 14, rue de Lamblardie, 75012 Paris), association qui, ayant succédé en 1974 au GEREN (Groupe d'étude des rééducateurs de l'Education nationale), a pour but « l'étude des problèmes concernant la lutte contre l'inadaptation scolaire et la recherche de solutions » et se veut ouverte à tous ceux — spécialistes ou non — qui s'y intéressent, non pas en tant que « consommateurs d'information » mais en tant que membres actifs. Sans avoir pu apporter de solutions, c'est à une vaste réflexion que se sont livrés les participants de cette rencontre (près de quatre-vingts personnes : enseignants, parents d'élèves, psychologues scolaires, rééducateurs, psychomotriciens) sur ce délicat problème du soutien auquel nous avons consacré un long débat dans nos numéros allant du 13 octobre au 15 décembre 1977.

QU'EST-CE que le soutien ? Un simple rattrapage ou bien une aide globale à l'enfant ? A qui s'adresse-t-il ? A des enfants en situation extrême d'inadaptation ou bien à ceux — nombreux — pour lesquels la situation scolaire est un échec ? Qui soutient ? Les spécialistes ou l'ensemble des éducateurs ? Autant de questions que se sont posées les participants non sans un certain malaise, croissant au fur et à mesure que progressaient les échanges.

Le malaise venait en particulier du clivage apparu peu à peu entre enseignants et psychologues, les premiers refusant le « soutien-alibi » qu'est le « soutien-Haby » et remettant en cause l'institution scolaire, tandis que les autres, sans nier la dimension politique, soulignaient la nécessité de répondre avant tout à la souffrance de l'enfant en difficulté. « A qui profite le soutien ? A quoi sert-il, sinon à faire croire aux jeunes que l'on a tout fait pour eux ? S'ils échouent, c'est pas la faute à Voltaire, c'est pas la faute à Rousseau, c'est pas la faute à Giscard ! »

s'exclamait Bernard Charlot, professeur à l'école nationale du Mans, indiquant que « selon l'INSEE, 23 % des jeunes sortent du système scolaire sans formation alors que le VII^e Plan prévoit 37 % d'emplois non qualifiés, si bien que contrairement à ce que disent tous les discours officiels, si l'école ne prépare pas les jeunes à l'emploi, c'est parce qu'elle les qualifie trop ; la preuve en est qu'une partie des jeunes titulaires d'un CAP ou d'un BEP se retrouvent dans des emplois non qualifiés ».

Cette désignation du soutien comme instrument de sélection dans un système scolaire inadapté où les enfants sont « en situation d'échec généralisé » est apparue à plusieurs reprises chez les différents intervenants. Ainsi, Liliane Lurçat, chargée de recherches au CNRS, attribue-t-elle le discours actuel sur l'orientation des enfants à une volonté délibérée de justifier l'orientation des enfants de la classe ouvrière vers les tâches manuelles. « Avant on devenait ouvrier parce que l'on était fils d'ouvrier, dit-elle ; maintenant, on

devenait ouvrier parce que l'on a une maladie ; il y a un recours à la pathologie pour dévaloriser les enfants du peuple. Dans les LEP, les élèves arrivent en disant : C'est nous les débiles, on ne sait ni lire ni écrire. Soutien, oui, mais soutien de quelles illusions et de quel bluff ? »

Sans minimiser le rôle de l'institution dans les échecs scolaires, certains spécialistes présents — médecins - psychiatres, psychologues — rappelaient de leur côté la nécessité de répondre dès maintenant à la demande des enfants. « Il ne faut pas oublier qu'il y a quand même des enfants en situation de souffrance et qu'il faut les aider », soulignait le Dr Giabiconi, directeur du Centre médico-psycho-pédagogique Claude-Bernard. « Le soutien, c'est avant tout la réponse à une demande de l'enfant qu'il n'est pas possible d'éviter », affirmait également M. Chassagny, maître-assistant. Quant à Jacques Levine, psychologue, exprimant son scepticisme quant à « l'école de demain que l'on nous livrera toute faite », il affirmait la

nécessité de préparer son avènement « fut-ce de manière ponctuelle et tâtonnante, car le problème de l'accueil de chaque enfant avec sa différence ne peut être résolu par en haut mais doit venir des enseignants ». Des enseignants, mais aussi de tous (psychologues, parents) estimaient d'autres participants remarquable, comme M. Chassagny, que « le soutien est une notion continue qui n'est pas limitée à l'école », ou mettant l'accent, comme André de Péretti (directeur du département de psychosociologie de l'éducation à l'INRP), sur la nécessité d'une concertation entre les membres de l'équipe éducative et de la création d'une structure d'entraide « où chacun se sente partie prenante d'une action éducative ».

Des exemples d'expériences réussies de soutien, il y en avait peu au cours de cette réunion, probablement en raison du malaise des enseignants et des psychologues à cet égard. On a entendu le meilleur et le pire. Le meilleur, c'était peut-être l'expérience de cet instituteur de la banlieue parisienne indiquant que les enfants « se battaient pour venir en soutien », car il a transformé sa classe de soutien en une « petite usine » comportant une quinzaine d'ateliers dans lesquels les élèves peuvent s'exprimer pendant une demi-heure. « Y viennent ceux qui le désirent », indiquait cet enseignant qui, mis au courant par le GAPP des difficultés spécifiques de chaque enfant, s'efforçait d'exploiter le mieux possible les réalisations des élèves. « Ainsi, expliquait-il, j'ai fait faire à un enfant qui avait un

problème de langage, parce qu'issu d'un milieu non francophone, une petite maquette. Ensuite, il s'exprimait en relatant son expérience à ses camarades. » Le pire, c'était probablement le cas de cette élève placée dans un groupe de soutien composé de cinq élèves qui avaient eu les moins bonnes notes en mathématiques alors que sa moyenne était de... quinze ! ou bien celui d'une école où tout le monde s'était mobilisé pour que les enfants ayant le plus de difficultés en lecture reçoivent une triple ration de cette matière, gavage qui ne pouvait être qu'inefficace, voire néfaste.

Le récit de ces expériences devait conduire les participants à se demander comment était vécu le soutien, tant par les enfants que par leurs familles. « Que vivent les parents lorsqu'ils savent l'enfant en soutien ? », demandait le Dr Giabiani. Liliane Lurçat voyait dans le soutien la cause d'une autre forme de souffrance, celle de « l'enfant désigné », mis à part parce que différent des autres. « Je connais bon nombre d'enseignants qui n'osent pas désigner les élèves car la désignation peut être pire que le soutien », remarquait-elle en exprimant sa crainte que, derrière le soutien, ne se profile le fichage. « Qu'est-ce qui nous dit qu'un enfant désigné pour le soutien n'est pas un enfant fiché, et jusqu'à quand ? Et pourquoi ? Que reste-t-il de la personne sous son numéro ? » Opinion corroborée par celle de Bernard Charlot : « Le soutien-Haby et le dossier scolaire, d'une certaine manière, c'est la même chose ; c'est le regard constant sur l'enfant. » Ce

dernier signalait d'ailleurs un autre danger découlant directement de l'action concertée d'une équipe éducative et de la « psychologisation générale de l'école », car l'enfant désigné peut devenir un enfant cerné : « La souffrance peut naître aussi de la sollicitude, de la générosité et de l'inquiétude des éducateurs. On ne le laisse plus tranquille tellement on a peur du moindre handicap. » Ses craintes quant aux conséquences de l'instauration d'« une certaine forme de collaboration entre parents et enseignants », il les illustre par cette inversion malicieuse des rôles de l'enfant et de l'adulte : « Imaginez que le soir votre patron téléphone à votre femme pour lui dire : Il n'a pas beaucoup travaillé aujourd'hui, et que le lendemain matin votre femme téléphone à votre patron pour lui dire : Il a encore râlé hier soir ! »

Cet encerclement de l'enfant n'est pas toujours bénéfique car il est l'expression du regard que portent sur lui les adultes. Le choix même des matières pour lesquelles s'exerce le soutien est révélateur à cet égard. « On soutient des enfants dont on pense qu'ils ont des capacités intellectuelles inférieures. On soutient en français ou en mathématiques mais pas en dessin ou en activités manuelles », selon Françoise Platone, chargée de recherches au SRESAS, qui dénonce cette tendance de l'adulte à juger l'enfant selon ses propres critères d'évaluation (« On valorise davantage l'enfant qui récite un poème de Baudelaire que celui qui raconte un feuilleton de télévision ») et le « massacre des intelligences qui a lieu à l'école primaire » relatant,

que se passe-t-il ?

■ Une formation allongée (cinq ans après le baccalauréat) dans le cadre universitaire, prise en charge par tous, plus ouverte (grâce à la suppression de la notion de limite d'âge à l'entrée dans les EN), transformée par l'instauration d'un statut de l'instituteur en formation et assurée par une équipe de formateurs permettant dès à présent l'intervention de l'université : telles sont les propo-

sitions immédiates du SGEN-CFDT pour la formation des maîtres, présentées au ministre de l'Éducation le 1^{er} décembre. Le SGEN-CFDT demande également que soient prises des mesures préalables, notamment le retrait de l'ensemble des aménagements institutionnalisant l'auxiliaire dans le premier degré et la garantie d'emploi pour les instituteurs en forma-

■ Les journées d'études annuelles de l'Association française pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence (AFSEA) ont réuni au Puy-en-Velay (Haute-Loire) cinq cents participants sur les thèmes du refus scolaire, des aides éducatives, rééducatives et thérapeutiques, de l'apprentissage et de la mise au travail précoce et de la pédagogie nouvelle. Tout en soulignant la nécessité d'éviter à la

pour éclairer son propos, cette expérience menée dans une école maternelle du 14^e arrondissement où il y avait une forte proportion d'enfants immigrés : « *L'équipe enseignante a fait un effort pour porter un autre regard sur les enfants, si bien que ceux-ci ont cessé d'être repliés sur eux-mêmes. En fin d'année, en grande section de maternelle, le dialogue était très ouvert. Or l'année suivante, ces mêmes enfants avaient pratiquement tous échoué dans l'apprentissage de la lecture à l'école primaire où l'institutrice débutante admettait elle-même qu'elle ne savait pas s'adresser à ces enfants, qu'elle les « massacrait » et où pesaient sur eux les préventions du chef d'établissement persuadé que ces enfants « à problèmes » étaient promis au redoublement.* » Et Françoise Platone concluait : « *Ce massacre provient des normes culturelles imposées à l'école [...] si l'on change les normes de fonctionnement, on change aussi les comportements des enfants.* »

Derrière ce problème se profilait celui des effectifs et de la formation des maîtres. « *Au-dessus de quinze enfants dans une classe, on ne peut plus parler de relation pédagogique* », indiquait une directrice d'école, se souvenant d'avoir pleuré un jour de rentrée parce qu'il y avait soixante-neuf enfants de petite section de maternelle dans une classe et constatant que les vingt-deux élèves d'un cours préparatoire n'avaient besoin d'aucun soutien alors que, s'ils étaient trente-neuf, les résultats étaient désastreux tant pour eux que pour l'enseignant.

Michaëla Bobasch

fois « la pédagogie unifiée dans laquelle le polymorphisme humain ne peut trouver son adaptation » et « une pédagogie à la carte qui ne fait qu'accentuer les différences et aboutit à la ségrégation », les exposés et discussions ont mis l'accent sur « une approche sociologique, psychologique, biologique et pédagogique différenciée de l'enfant avant même l'adolescence ».



comment enseigner l'Europe

« *L'Europe est mal enseignée à l'école. Comment pourrait-il en être autrement ? Comment enseigner l'Europe d'une manière crédible aux enfants alors qu'ils ont chaque jour devant eux le spectacle d'adultes pleins de mauvaise foi lorsqu'il s'agit d'intégration européenne ?* » Ce constat amer et chargé de déception, formulé par un enseignant français, donne un peu l'image de ce que fut le premier séminaire pour enseignants, organisé le 11 novembre dernier à Strasbourg par le département Relations publiques du Conseil de l'Europe. Un séminaire qui a connu un plein succès sur le plan de la participation : les trois cents places de l'hémicycle du Conseil de l'Europe étaient toutes occupées par des enseignants venus de France, d'Allemagne, de Belgique, de Suisse et du Luxembourg. Des inscriptions ont même été refusées par manque de place. Sur le thème « Enseigner l'Europe, comment et pourquoi » les travaux, largement nourris par la réflexion et les témoignages des participants, ont abouti à une succession de constats d'échec.

L'Europe est mal enseignée à l'école : ce qui n'était qu'une impression s'est trouvé confirmé par quelques exemples spectaculaires. Dans l'un des « Land » d'Allemagne fédérale, sur un programme de cent cinquante heures d'histoire et d'économie politique, deux seulement sont consacrées à la coopération et à l'intégration européennes. En France, devait constater le professeur Lhombread, l'un des responsables de l'Association européenne des enseignants, des possibilités existent dans les programmes scolaires d'enseigner l'Europe, mais jamais l'Europe n'y est désignée comme telle et son enseignement est laissé à l'initiative individuelle des maîtres. Ce qui fait que ces possibilités sont rarement exploitées.

Une espèce d'immobilisme qui s'explique : il n'y a pas de documents directement utilisables par des scolaires. La formation des maîtres elle-même comporte sur la question une évidente lacune. Et puis, il faut bien remarquer d'une manière générale qu'enseigner l'Europe n'est pas chose simple : « *Pour faire son unité, l'Europe a choisi la voie de la complexité. En créant, par exemple, trente-cinq institutions intergouvernementales* », constatait l'un des participants.

Mais le problème fondamental, ce sont sans doute quelques enseignants allemands qui l'ont posé, en rapportant le déroulement d'une journée de l'Europe qui s'est tenue l'été dernier à Stuttgart. Une journée qui fut un fiasco : pendant plusieurs heures, des centaines de jeunes ont chahuté les orateurs à la tribune. « *Nous voulons rencontrer des jeunes d'autres pays, vivre l'Europe concrètement. Non écouter des discours* », ont-ils expliqué plus tard. Une manière de dire non à une certaine politique politicienne qui se retrouve dans l'intervention d'un enseignant belge : « *Est-il possible d'enseigner l'Europe à des jeunes lorsqu'on a de si tristes exemples à leur proposer ?* » Et de rappeler, par exemple, que les dispositions du Traité de Rome sur la reconnaissance des diplômes et la mobilité des enseignants ont dix ans de retard.

Vivre l'Europe concrètement, faire se rencontrer les jeunes : autour de cette idée, quelques propositions ont été émises. « *Ouvrir le système éducatif sur l'idée européenne passe en priorité par la maîtrise de l'instrument linguistique* », expliquait Jacques Béguin, recteur de l'académie de Strasbourg, qui suggérait un renforcement de l'enseignement des langues. Rencontrer des jeunes, apprendre les langues : deux volets qui se trouvent réunis lors des échanges scolaires. C'est par ces échanges-là que, peut-être, l'Europe peut se vivre concrètement. Hélas, le volume des échanges aurait plutôt tendance à diminuer.

Pour ne pas rester sur un constat d'échec définitif, on retiendra alors une suggestion, une seule, directement applicable : une grande campagne de l'ensemble des institutions européennes pour un déblocage des horaires de langues vivantes dans tous les pays d'Europe.

Jean-Jacques Schættel

ces exigeantes universités soviétiques

Comment fonctionne l'enseignement supérieur en URSS ? Huit membres de l'AJU (Association des journalistes universitaires) viennent de séjourner à Moscou et à Minsk, à l'invitation de leurs confrères soviétiques. Nombreuses et chaleureuses rencontres, très officielles (ministres, recteurs, professeurs, quelques étudiants)... Est-ce assez pour tout bien comprendre ?

CINQ MILLIONS d'étudiants (répartis presque à égalité entre garçons et filles) pour une population totale de 260 millions d'habitants, soit environ 2 %, tel est le premier chiffre brut qui caractérise l'enseignement supérieur en URSS. Par rapport à 1962, il représente un accroissement de 12 %, et la croissance annuelle prévue pour les années à venir se situe aux alentours de 2 %. Viatcheslav Elioutine, ministre de l'Enseignement supérieur et secondaire spécialisé de l'Union soviétique, reconnaît qu'il n'y a guère d'espoir d'un essor plus rapide de la population étudiante. Les naissances sont insuffisantes (il ne semble pas que, dans la jeune génération, on souhaite avoir plus de deux enfants), l'accroissement, donc, de la population totale est en diminution.

Pourtant les candidats à l'enseignement supérieur ne manquent pas et, à son entrée, une sélection sévère est pratiquée. En moyenne, on compte entre deux à trois candidats pour une place mais cette proportion peut s'élever jusqu'à quatre ou cinq pour les facultés scientifiques (ou même à cent pour les instituts d'art dramatique et cinématographique !). Les chiffres varient aussi beaucoup selon les républiques de l'Union... et selon les universités. Celle de Moscou, qui porte le nom de son fondateur, Michaïl Vassilievitch Lomonossov

(qui créa en 1735 la première université russe) et se présente comme la plus prestigieuse de toute l'URSS — aussi bien pour la qualité de son enseignement et le nombre de ses étudiants (27 000) que par le haut niveau de ses équipes sportives — est encore plus difficile d'accès : six ou sept candidats par place pour les études de droit ou de philologie, dix pour celles de biologie.

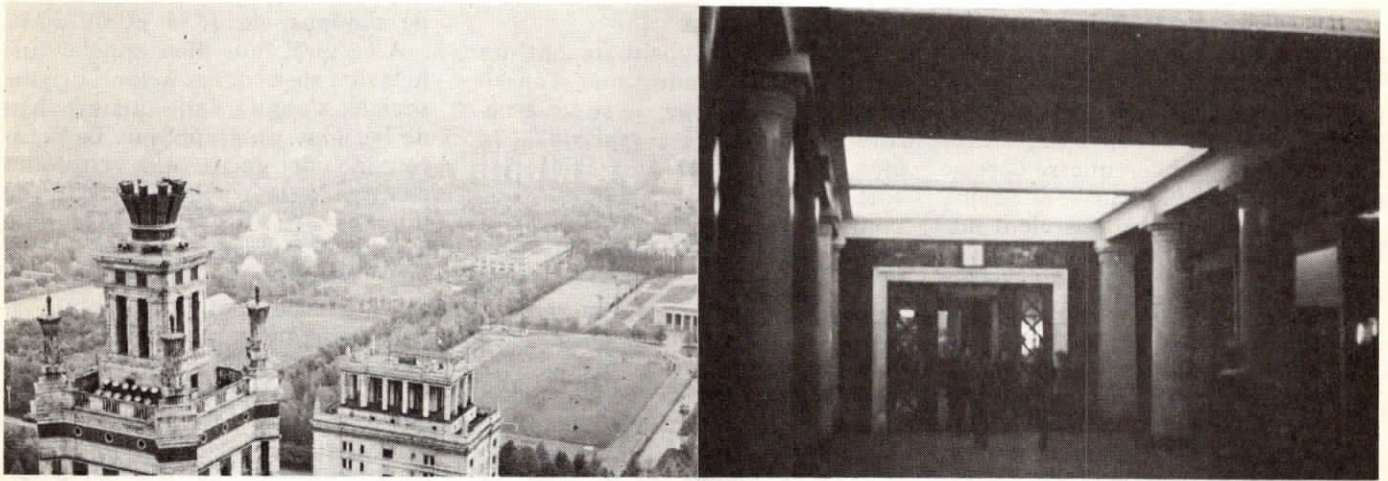
Ce système de sélection peut sembler, le ministre Elioutine n'en disconvient pas, en contradiction avec la Constitution soviétique qui garantit, en principe, le libre accès de tous à l'enseignement et le libre choix de son école et de son métier. Mais la vie sociale en URSS est régie aussi par une loi, aussi impérative, celle des Plans qui déterminent l'économie (1). Ceux-ci prévoient en effet avec minutie, à long et à plus court terme, le nombre et le type de qualification des spécialistes de haut niveau jugés nécessaires au progrès de la société. L'URSS en a ainsi « produit » l'an dernier 750 000 et l'on estime que ce nombre est suffisant car chaque diplômé doit trouver un emploi à la fin de ses études.

Ce n'est pas sans créer certaines difficultés car, bien évidemment, les désirs des étudiants ne concordent pas toujours avec les besoins prévus par les Plans. Les autorités doivent donc, avec l'aide du Parti

et du Komsomol, attirer les jeunes gens vers certaines études qu'ils auraient tendance à mépriser. Certains instituts sont ainsi amenés à « faire de la publicité » pour leurs spécialités. Un problème, en particulier, préoccupe les dirigeants soviétiques : la trop grande féminisation du corps enseignant (moins de 30 % d'hommes actuellement dans cette profession). Il faut donc un gros effort de propagande en direction des garçons qui boudent un peu les instituts pédagogiques, en particulier parce qu'ils n'ignorent pas que, si au départ le traitement d'un professeur est le même que celui d'un ingénieur, ce dernier aura ensuite une carrière plus rapide et, par le jeu des primes, plus rémunératrice.

Dans les prévisions d'étudiants ainsi établies, la démographie (nombre de naissances et de décès, prévisions de départs à la retraite) joue, bien entendu, le rôle essentiel, mais elle n'est vraiment efficace que pour le recrutement des enseignants et des médecins : ici la marge d'erreurs n'est que de 1 %. Pour les ingénieurs, c'est plus difficile, et elle peut atteindre 3 %. Mais on préfère que l'erreur soit par défaut plutôt que par excès : on prend plus volontiers des spécialistes quand il en manque — la loi de l'offre et de la demande ! — et mieux vaut déplaire un peu aux ministères demandeurs que d'avoir

vue prise de l'université Lomonossov (dont on voit la façade en couverture) et son hall d'entrée



sur les bras des diplômés en sur-nombre !

Il faut aussi tenir compte des évolutions possibles, et parfois rapides et inattendues, des sciences et des techniques. Dans ces cas, pour rectifier le tir, on cherchera des étudiants dans des domaines proches et on les orientera rapidement vers les voies nouvelles. Ainsi, nous assure-t-on, les possibles erreurs seront corrigées à temps, même s'il faut, pour y parvenir, dégarnir provisoirement certains secteurs pour en habiller d'autres, jugés prioritaires.

Le nombre des places offertes à l'Université tient compte aussi d'un correctif, celui des échecs et abandons prévisibles. Ceux-ci varient selon qu'ils sont enregistrés dans les trois formes d'enseignement supérieur, les facultés de jour (qui représentent 55,4 % des étudiants) les facultés du soir (13 %) et les facultés par correspondance (36,6 %). Leur « rendement » est estimé, respectivement, à 80 %, 70 % et 60 %.

Echecs et abandons sont, nous dit-on, essentiellement dus à des raisons de santé ou de famille, ou encore au mauvais travail et même à l'exclusion pour mauvaise conduite. Ce dernier motif est rare, sans doute : à l'université Lomonossov il n'a concerné, l'an dernier, que 34 étudiants sur 852 « déchets » alors que l'insuffisance des résul-

tats en éliminait 202.

Les concours d'entrée dans le Supérieur constituent un système assez compliqué, du fait d'abord de l'organisation des enseignements précédents. En URSS, en effet, après un enseignement préscolaire facultatif, à partir de deux ans, se situe l'école obligatoire de dix ans. Celle-ci comprend d'abord un cycle élémentaire de trois ans (de sept à neuf ans), puis un premier cycle de second degré de cinq ans (de dix à quinze). Ensuite les élèves se répartissent en trois voies, un second cycle général de deux ans, où accèdent 60 % des élèves, et des enseignements professionnels, de trois à quatre ans dans des « technicums », qui forment des techniciens, de deux à trois dans des écoles techniques, qui forment des ouvriers qualifiés (20 % des élèves dans chacune de ces deux voies).

Les élèves du Secondaire général, une fois obtenu leur certificat de fin d'études, passent donc le concours d'entrée dans le Supérieur, diversifié suivant les études envisagées. Mais tous les concours comportent quatre épreuves, dont une de russe. Ils sont notés de 2 à 5, mais seules les notes 3, 4 et 5 sont considérées comme « positives ». A ces quatre notes s'en ajoute une cinquième, constituée par la

moyenne obtenue à l'école secondaire. Les places sont attribuées en fonction du total obtenu : d'abord les élèves qui ont 25, puis les 24, etc. Mais, en cas d'ex æquo, des avantages sont accordés à ceux qui, pendant leur second cycle, ont obtenu des médailles d'or ou d'argent pour l'excellence de leurs résultats ou se sont bien classés dans les « olympiades », organisées dans tout le pays pour certaines disciplines, ou encore se sont distingués par leur zèle dans des « activités sociales » (stages de travail, par exemple, pendant leurs vacances).

Environ 20 % de ces candidats de la première voie accèdent ainsi au Supérieur. Les autres entrent directement dans la vie active ou passent dans un technicum ou une école technique. Ils pourront également se présenter, l'année suivante, à un concours d'entrée dans une faculté du soir ou par correspondance. Cette limitation à 20 % a pour but de permettre aux élèves des enseignements techniques de se présenter eux aussi à des concours d'entrée dans le Supérieur, du même type, mais avec des épreuves différentes. Ils seront reçus dans une proportion de 10 % pour chacune des deux voies. Les autres entreront dans la vie active.

Maïs ce n'est pas tout. D'autres « rattrapages » sont possibles. Tous les jeunes gens qui auront déjà tra-

vaillé, quelle que soit leur origine scolaire, ou qui auront effectué leurs deux années de service militaire, pourront encore frapper aux portes de l'Université. Deux concours, toujours en quatre épreuves, mais distincts, leur sont réservés, un pour ceux qui postulent un établissement qui correspond à leur « spécialité », un pour les autres, et les reçus auront droit aux facultés du soir ou par correspondance.

D'autres institutions complètent ce dispositif. Des cours préparatoires, très légèrement payants, sont offerts à ceux qui veulent augmenter leurs chances aux différents concours, soit après l'enseignement secondaire et technique (donc au cours de la première année de travail), soit même pendant la dernière année de l'école de dix ans. Environ 25 % des étudiants du Supérieur passent par cette espèce de « chauffoir » où les programmes sont enseignés selon les normes des facultés du soir et par correspondance.

Enfin, depuis 1969, des facultés préparatoires à plein temps (neuf mois d'études) sont ouvertes à des ouvriers, des sovkhoziens et des kolkhoziens, désignés par leurs entreprises. Le choix de ces futurs étudiants se fait d'abord sur critères scolaires (ils doivent être diplômés de l'école secondaire) et selon leurs aptitudes intellectuelles, mais aussi en fonction du zèle et de l'efficacité qu'ils ont manifestés au cours des activités sociales. Ils sont alors soumis à des entretiens avec une commission spéciale qui décide de leur entrée dans ces facultés préparatoires, où on les aidera à rattraper le niveau nécessaire pour entrer en première année de l'enseignement supérieur, après un examen qui semble beaucoup moins sévère que les autres concours. Un contingent de 20 % des places leur est réservé ; leurs études sont matériellement prises en charge par leurs entreprises d'origine, qui les récupéreront, après l'obtention du diplôme final, en leur assurant, bien entendu, une promotion de car-

rière et de salaire.

Toutes ces dispositions ont un but précis : garantir que l'enseignement supérieur, « superstructure de la société », reproduise la même répartition de catégories sociales que celle-ci, soit en gros, pour l'ensemble de l'URSS, 48 % d'ouvriers, 15 % de kolkhoziens et 37 % d'employés. Précisons à ce sujet que le terme « ouvrier » désigne tous les personnels qui participent directement à la production, et que celui « d'employé » recouvre une très grande variété d'emplois, depuis le ministre jusqu'à la dactylo ou la femme de ménage, en passant par le chauffeur de taxi, le coiffeur, l'ingénieur ou l'agronome. Aucune précision n'a pu nous être donnée sur la répartition en pourcentage de ces si différents travailleurs.

Cette volonté de démocratiser l'enseignement supérieur et de l'ouvrir aussi largement que possible aux « travailleurs » — ouvriers et paysans — et à leurs enfants a-t-elle abouti à des résultats très satisfaisants ? Sans doute le temps n'est pas où, en 1958, Khrouchtchev déplorait qu'on ne trouve que 30 à 40 % de fils d'ouvriers et de paysans dans les écoles supérieures de Moscou, mais le ministre Elioutine reconnaît que, aujourd'hui encore, la demande de travailleurs pour entrer dans l'Université ne dépasse pas 30 %, y compris les 20 % de la filière des facultés préparatoires. A l'université Lomonossov, on ne nie pas non plus que les fils et filles d'ouvriers, plus liés à la condition de leurs parents, sont moins motivés pour les études supérieures que les enfants de l'intelligentsia. Les chiffres fournis par le vice-ministre de Biélorussie confirment cette situation : si 40 % d'enfants d'employés sont présents dans les écoles supérieures, on n'en trouve plus que 20 % dans l'enseignement secondaire spécial, qui est d'un niveau beaucoup moins élevé ; pour les enfants d'ouvriers, en revanche, les pourcentages sont respectivement de 42 % et 50 %, et pour ceux

de paysans, de 18 % et de 30 %.

A ce qu'il faut bien appeler une inégalité de chances selon l'origine sociale, s'ajoute celle qui provient de l'origine géographique. Le pourcentage de reçus aux concours d'entrée à la sortie de l'école de dix ans est plus élevé à la ville qu'à la campagne, où l'on avoue que l'enseignement n'est pas toujours d'égale qualité. De même, le Secondaire général reste bien la voie royale d'accès au Supérieur. C'est pour éviter que les élèves qui en sont issus n'envahissent trop l'Université que leur nombre dans celle-ci ne doit pas dépasser 40 %. Le niveau des concours est également différent, ou tout au moins les exigences moins grandes. Il n'est pas rare qu'on descende jusqu'à 18 pour admettre d'anciens élèves des technicums et des écoles professionnelles alors que, pour ceux du Secondaire général, il faut entre 20 et 25.

On peut d'ailleurs considérer comme une autre forme d'inégalité des chances la coexistence de facultés du soir et par correspondance et des facultés de jour. Sans doute, en principe, les études y sont les mêmes, et une année scolaire d'enseignement (six au lieu de cinq) est prévue pour les premières ; sans doute les diplômes de sortie sont de valeur équivalente sur le « marché du travail » ; sans doute, en somme, elles constituent d'intéressantes voies parallèles de rattrapage pour beaucoup de jeunes Soviétiques. Mais, outre que, comme on l'a déjà vu, le taux de déperdition y est plus élevé que dans les facultés à plein temps, elles n'offrent pas la même diversité d'études. Faute, par exemple, de pouvoir recourir à des laboratoires et à des travaux pratiques, les facultés par correspondance n'enseignent guère que la langue et la littérature (russes ou nationales), la géographie, l'histoire, la philosophie, le droit. C'est aussi le cas pour les facultés du soir, mais celles-ci ont tout de même parfois des sections de sciences physiques,

naturelles et appliquées.

Il est difficile de savoir avec exactitude comment fonctionne réellement ce système de sélection à l'entrée dans le Supérieur. On sait que, voici quelques années, une assez vive controverse s'est développée à ce sujet dans la presse soviétique, certains allant même jusqu'à proposer la suppression de l'examen. Il ne semble pas que ces derniers aient eu gain de cause, mais ce qui subsiste encore aujourd'hui, c'est au moins une certaine protestation contre des manquements graves à la réglementation. Dans le nombreux courrier qu'ils reçoivent de leurs lecteurs, les journalistes biélo-russes de Minsk, rédacteurs de la presse destinée à la jeunesse, lisent, nous ont-ils dit, d'assez nombreuses plaintes contre des cas de pistons ou de combines : recommandations de hauts personnages, entrée « bidon » dans une entreprise ou un kolkhoze pour obtenir un faux certificat de travail et bénéficier ainsi de concours plus faciles, ou être admis dans des facultés préparatoires.

Bien sûr, dans ces cas, les journalistes disent mener une enquête pour vérifier ces accusations, avant de publier, et assurent que, parfois, des sanctions sont prises. Bien sûr aussi, les responsables des universités, interrogés sur ces pratiques frauduleuses, les ont niées avec énergie. Mais, à Moscou, devant les six mille spectateurs massés dans la salle du Palais des Congrès, deux chansonniers se sont taillé un beau succès de rire en expliquant qu'un sportif de haut niveau avait plus de chances d'entrer à l'université Lomonossov qu'un candidat bien doué : même Lomonossov, disaient-ils en substance, ne pourrait pas entrer aujourd'hui à l'université qu'il a créée ! Officiellement, il nous a été précisé que les seuls avantages dont les sportifs bénéficient à l'Université, c'est la possi-

bilité d'étaler leurs études sur six années au lieu de cinq pour mener de front celles-ci et leur entraînement de champions, mais que, par ailleurs, ils sont soumis aux mêmes règles que leurs camarades.

Ce qui est sûr, en tout cas, c'est qu'une fois entrés à l'Université, les étudiants y sont soumis à un très sévère régime de contrôle. Chacun des deux semestres de l'année scolaire est sanctionné par un examen. Un seul redoublement est autorisé au cours des cinq années d'études, et les horaires sont très chargés, en moyenne huit heures de cours par jour, six jours par semaine. Deux fois deux heures d'éducation physique sont obligatoires par semaine pendant les deux premières années et une fois deux heures ensuite. Pendant leurs congés annuels (une quarantaine de jours), il leur est très vivement conseillé de participer à des activités sociales, et ceci même en cours d'année (au début d'octobre, tous les étudiants de Minsk aidaient les kolkhoziens à ramasser les pommes de terre).

Ces activités sociales font, en effet, partie intégrante de la formation civique et politique de la jeunesse. Ce sont les responsables des collectifs d'étudiants qui proposent chaque année ces tâches à leurs camarades et souvent, nous dit-on, les demandes sont plus nombreuses que les places offertes. Il semble presque certain, en effet, que ce mouvement soit très populaire chez les étudiants, lesquels sont, effectivement, très largement politisés : 95 % d'entre eux sont membres du Komsomol. Mais il peut y avoir aussi des motivations moins « nobles » : désir d'échapper à l'autorité familiale, espoir d'une rémunération substantielle (le minimum s'établit entre 300 et 400 roubles, alors que le salaire moyen n'est que de 155 [2], et il peut s'élever considérablement si l'étudiant adopte un rythme de travail

renforcé et s'éloigne des grands centres : un journaliste de Minsk nous a appris qu'au cours de ses études supérieures, il avait, une fois, gagné 900 roubles en trente jours pour avoir travaillé à la construction d'une autoroute dans la taïga).

Le contrôle n'est pas moins strict, en ce qui concerne l'attribution des bourses. En principe l'enseignement supérieur est gratuit, et le prix d'une chambre dans un foyer d'étudiants est dérisoire. Les bourses n'interviennent pas, en général, pendant le premier semestre, sauf sur critères économiques. Après le premier examen, elles sont attribuées en fonction des résultats obtenus à partir d'une base de 40 roubles. Ce sont, d'ailleurs, les étudiants eux-mêmes qui en déterminent les taux, dans des commissions spéciales. Ils tiennent compte également de la participation à ces activités sociales comme aux activités artistiques et sportives (on nous a signalé le cas d'une demande de suppression de bourse ainsi formulée par les étudiants contre deux de leurs camarades qui, malgré leurs incitations, se refusaient à suivre régulièrement les cours d'éducation physique !).

Ce sont encore les étudiants qui sont appelés, en fin d'études, à rédiger sur chacun d'entre eux un rapport dont il sera tenu compte dans la note finale de sortie. Ce rapport porte aussi bien sur l'ardeur au travail scolaire et à la participation aux travaux de recherches qu'au respect de la discipline, au comportement personnel (tendance plus ou moins grande, par exemple, au flirt) et au zèle déployé dans les activités sociales, artistiques et sportives. Or, c'est précisément en fonction de cette note que les étudiants auront un choix plus ou moins grand, plus ou moins intéressant, de postes à leur sortie de l'Université.

Tout est donc mis en œuvre pour que les étudiants soient, à tous les niveaux, exemplaires (on affiche les noms et photographies des meil-

leurs) et pour qu'une véritable élite, aussi bien intellectuelle que morale et politique, se dégage de cet enseignement supérieur. *Même* si les moyens mis en œuvre nous paraissent assez draconiens, il faut reconnaître qu'ils sont efficaces. Le seul exemple précis dont nous avons pu faire état, mais il est éclatant, est la maîtrise que des étudiants de troisième année de l'Institut de langues étrangères Maurice-Thorez, de Moscou, manifestaient dans la pratique de la langue française. Or ils n'avaient jamais eu l'occasion de séjourner en France. Mais ils disposaient de nombreux cours de phonétique et de linguistique, de laboratoires de langues, de machines à enseigner, d'émissions, fabriquées sur place, de télévision, et aussi d'un corps de professeurs particulièrement remarquable, au fait de tous les plus récents travaux de linguistique de nos universités. Un séjour d'une après-midi à cet Institut nous a véritablement transportés, le cognac arménien qui nous y a été offert aidant, dans une enclave francophone.

Plus difficilement appréciable est la qualité des laboratoires de recherche, en chimie par exemple, mais ils disposent en tout cas d'un matériel de la plus haute sophistication et ce que l'on sait par ailleurs de l'apport considérable des savants soviétiques aux diverses sciences et recherches de pointe (un récent prix Nobel vient encore d'en témoigner) permet de penser que, sur ce point au moins, les universités sont à la hauteur des tâches qui leur sont assignées.

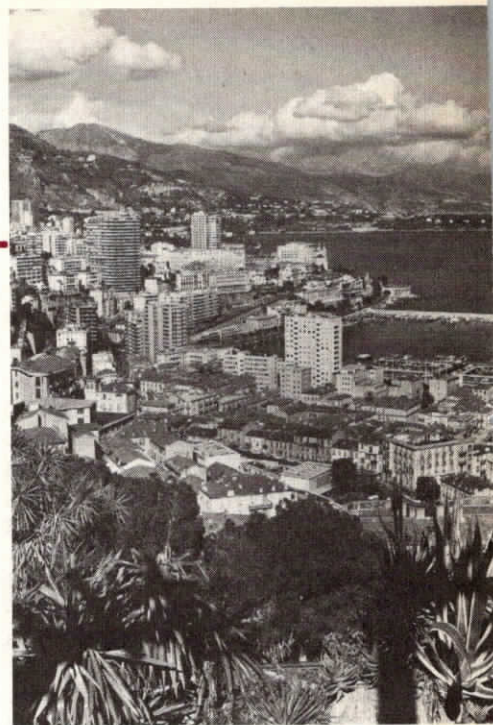
Pierre-Bernard Marquet

(1) Le Gosplan (Commission d'Etat au plan), qui est chargé d'élaborer le programme national du développement de l'économie soviétique, travaille sur un schéma prospectif à long terme, quinze à vingt ans, dans lequel s'insèrent les plans quinquennaux, eux-mêmes ventilés en plans annuels, avec la possibilité de correctifs annuels.

(2) 1 rouble = 6 F français environ.

MEME dans le domaine de l'enseignement, la Principauté de Monaco n'échappe pas à la célébrité. C'est au Collège Saint-Charles que Guillaume Apollinaire, qui n'était encore que l'élève Wilhelm de Kostrowitsky, découvrit la langue française. Et, au lycée, Armand Lunel, lauréat du premier Renaudot, enseigna la philosophie à Michel Déon.

Aujourd'hui, avec un pourcentage de succès au baccalauréat largement supérieur à la moyenne (79,65 % en 1976 contre 64,48 % pour l'ensemble de l'académie de Nice), l'enseignement monégasque prouve aussi son efficacité.



éducation et

Terre d'accueil et de tourisme, la Principauté est aussi terre de tradition : depuis la rentrée 1976, la langue monégasque est officiellement enseignée dans tous les établissements publics du premier degré. Les cours, dispensés dans les classes de neuvième, huitième, et, depuis cette année, en septième, sont obligatoires. Même les élèves non monégasques étudient donc cette langue et ils ne sont pas, assure-t-on, les moins enthousiastes. Succès pédagogique qui témoigne d'un phénomène important dans l'histoire de ce pays qui a toujours su préserver son indépendance : le renouveau de sa langue. Comme toujours quand il s'agit d'idiome, l'expérience touche directement à la culture et à l'âme d'une communauté.

« OSONS donc employer le langage de nos ancêtres », déclare Me Robert Boisson, président du Comité national des traditions monégasques, qui a été l'un des premiers à formuler le vœu que la langue soit enseignée à l'école. Maire de Monaco de 1955 à 1971, auteur de pièces de théâtre et de poèmes écrits en monégasque, cet avocat se rappelle le temps, pas si lointain, où certains enseignants, héritiers d'un système « parisien et centralisateur », se moquaient des enfants qui prononçaient en jouant des mots de la langue du terroir. « Enseignement-laminoir qui ne forme que des gens de nulle part, des anonymes », a pu dire de ce système la Provençale Marie Mauron. D'où une certaine désaffection vis-à-vis de la langue qui avait fini par hypothéquer sa survie.

« La menace était d'autant plus forte, explique Me Boisson, que notre idiome, qui s'apparente au groupe des parlers ligures maritimes, est essentiellement oral. S'il fut définitivement constitué dès le XIII^e siècle, les seuls documents écrits qui subsistent sont des lettres adressées à ses sujets par Antoine I^{er}, qui régna sur Monaco

A la rentrée 1976-1977, on comptait, du préscolaire aux terminales, 3 490 élèves (dont 382 Monégasques) et 268 enseignants (dont 100 Monégasques). Les élèves, parmi lesquels les Français sont les plus nombreux, représentent un large éventail de toutes les nations.

L'enseignement, soumis au système d'inspection français, est en principe le même qu'en France. Il comporte cependant, ainsi que le souligne René Novella, directeur de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports, un certain nombre d'originalités :

- dans le premier degré, les disciplines artistiques et l'éducation physique sont assurées par des éducateurs spécialisés, et l'étude du monégasque est obligatoire ;
- dans tous les cycles, une place est accordée à l'étude de l'histoire de Monaco et, pour les grandes classes, au rôle de la Principauté dans les institutions internationales. Les programmes prévoient, par ailleurs, des cours d'ins-

truction religieuse, donnés « dans le respect de la liberté de conscience » et sauf dispense des parents.

Originalité des structures aussi, avec l'existence de deux écoles publiques : l'une laïque, l'autre religieuse.

Les nominations d'enseignants procèdent, en grande partie, d'un recrutement local. Pour le premier degré, celui-ci s'effectue sur concours de la Fonction publique (conditions requises : être titulaire du CAP ou sortir d'une école normale française). Pour le second degré, agrégation ou CAPES (obtenus à titre français ou monégasque) sont exigés. La France fournit également des titulaires français détachés au titre de la Coopération.

« La quasi-totalité des postes de sciences naturelles et d'italien sont déjà occupés par des enseignants monégasques », précise René Novella qui souhaite, pour la formation des instituteurs, la création d'une école normale monégasque.

culture d'une principauté

de 1701 à 1731. »

En raison notamment des liens historiques entre la Principauté et Gênes, note René Novella, le monégasque apparaît plus proche des parlers de Vintimille, de San Remo ou de Gênes que du nissart. Témoin le « r » intervocalique, commun au génois et au monégasque (huile = eri). Témoin aussi — comme le souligne Louis Frolla, qui a entrepris la rédaction d'un dictionnaire monégasque-français — l'évolution du groupe initial latin « cl » qui est devenu, comme en génois, « ce » et « ci » : *clericum*, qui a donné *clerc* en français et *chierico* en italien, aboutit à *cergu*. Le monégasque se différencie cependant des autres parlers ligures par un certain nombre d'aspects. C'est ainsi, par exemple, qu'il a hérité du provençal les désinences de substantifs « aire » et « au » (*cantaire, mistorau*).

Après une relative éclipse, cet idiome est désormais en plein renouveau, grâce à une série d'initiatives, mais aussi de mesures officielles. Un poète, Louis Notari (1879-1962) contribua d'abord à remettre la langue en vigueur. Tel Mistral jurant, à vingt ans, de restaurer le provençal, cet écrivain,

qui occupa d'importantes fonctions administratives, choisit de s'exprimer dans ce qu'il considérait comme sa langue mère. D'autres suivirent son exemple. On entreprit aussi de sauvegarder le trésor linguistique constitué par un vocabulaire souvent très riche et des expressions savoureuses (1). Parallèlement, le Comité des traditions monégasques s'est efforcé de faire redécouvrir la langue par diverses manifestations.

L'action officielle est venue compléter et consacrer cet effort. Sous l'impulsion personnelle du prince Rainier III, la langue a été codifiée, une grammaire et un lexique monégasque-français édités. Un dictionnaire français-monégasque est en cours de préparation, et plusieurs ouvrages universitaires ont été publiés, dont celui du professeur Raymond Arveiller : *Etude sur le parler de Monaco*. Sont en outre organisés des colloques de dialectologie et des rencontres avec des grammairiens italiens.

C'est également grâce à l'action du souverain monégasque que l'enseignement de la langue a pu devenir réalité. Pour illustrer les cours, on a eu recours à deux petits compagnons de légende : Ruman et

Devota (noms tirés de saint Roman et de sainte Devote, patrons tutélaires de la Principauté), dont les aventures font découvrir aux écoliers la vie quotidienne à Monaco aux siècles passés. L'expérience a été lancée en neuvième à la rentrée 1976 et, pour la première fois en juin dernier, les enfants ont joué dans une salle de théâtre, devant un public important, des saynettes écrites en monégasque.

« Il serait souhaitable que l'enseignement de la langue soit désormais étendu au second degré », estime pour sa part Me Boisson qui formule par ailleurs le vœu que l'idiome soit reconnu comme langue facultative au bac.

Autre ambition : que des étudiants de la Principauté prennent à l'avenir le monégasque comme sujet de DES ou de thèse. « Pour vivre, toute langue, rappelle l'ancien maire de Monaco, doit être profondément ancrée dans les mœurs et les croyances profondes. Dans un pays comme le nôtre, la conservation des traditions est un facteur d'indépendance nationale. »

Gérard Sénéca

(1) Cf. les études publiées par *Les Annales monégasques*.

vos réactions

« quel Molière ? »

J'ai lu dans votre n° 365 la critique d'Etienne Fuzellier sur le film *Molière* réalisé par Ariane Mnouchkine.

Nous avons eu la chance, dans notre ville, d'assister à la projection intégrale de ce film, suivie d'un débat animé par la troupe du Théâtre du Soleil avec, à sa tête, le « Molière » du film, Philippe Caubère.

Durant ce débat se sont mises à jour deux réactions types devant cette œuvre : l'une, épidermique, intransigeante et quelquefois brutale : « Je n'ai pas reconnu Molière ; ce film est bourré de mensonges », etc., et l'autre, non moins passionnée mais plus généreuse : « Bravo, enfin nous découvrons Molière ; quelle admirable peinture de son époque ! ». La vérité oblige à dire qu'environ les trois quarts de la salle épousaient cette dernière réaction et que le quart restant, composé en majorité d'enseignants, il faut le noter, gardait une réaction hostile, voire, pour certains, un mépris total pour ce film.

Ce soir-là, si tant de gens, dont moi-même, se sont déclarés enthousiasmés par ce film, c'est parce qu'enfin ils y ont découvert un autre Molière. La plupart d'entre nous, en effet, nous en gardions un mauvais souvenir. Celui de ces heures passées à essayer d'écouter un prof de français débiter en tranches l'œuvre de Molière en la tronquant de l'essentiel de son contexte historique. Ceci quelquefois sciemment afin d'éviter, sans doute, un débat par trop houleux.

C'est pourtant vrai que Molière n'a existé qu'à travers son siècle. Affirmer le contraire serait nier l'évidence. C'est aussi vrai qu'il s'est toujours considéré comme le représentant, la « vitrine » de sa troupe, l'« Illustre théâtre ». N'en déplaise aux esprits trop peu ouverts, Molière et le XVII^e siècle ne font qu'un et l'essentiel de son œuvre ne peut s'expliquer qu'à travers la misère et l'intolérance de cette époque. Comme l'a (très bien) résumé Caubère, le XVII^e siècle aurait été ce qu'il fut sans Molière mais

Molière n'aurait jamais été Molière sans le XVII^e siècle.

Monsieur Fuzellier, on n'a pas le droit de faire la fine bouche et de se déclarer « déçu » devant un tel film, en se basant seulement sur des détails mineurs comme vous le faites.

Vous rejoignez ainsi le clan de ces quelques enseignants qui, débat après débat, se rendent compte de l'impact formidable de ce film sur leurs élèves qui pourtant s'ennuyaient à mourir la veille, dans la salle de classe, devant le *Tartuffe* ou *Les Précieuses ridicules*. Ils se sentent ainsi mal jugés et essaient donc de discréditer le film. La technique est connue...

Si ce n'est déjà fait, lecteurs de *l'éducation*, courez voir Molière. Les œuvres majeures produites par le cinéma français sont rares. Il convient de n'en rater aucune, sous aucun prétexte.

Jean-Luc Fournier
instituteur

Permettez-moi de vous exprimer mon étonnement devant l'attitude de *l'éducation* à l'égard du film d'Ariane Mnouchkine : *Molière*. Cette œuvre, à sa sortie, a été l'objet de polémiques assez vives pour que l'on s'attende à en trouver quelques traces dans une revue essentiellement lue par des enseignants. Or, à l'intérieur d'un dossier Molière abondant et intéressant, deux pages certes, mais deux pages entièrement négatives clivent et déforment totalement les problèmes posés par ce film.

M. Etienne Fuzellier est certes entièrement libre de ne pas l'aimer, libre même de poser sur lui une grille explicative entièrement déformante. Mais *l'éducation*, étant donné son rôle informatif, sinon directif, auprès de nombre d'enseignants, donc auprès de l'immense public potentiel des élèves, se devait, me semble-t-il, de fournir d'autres points de vue. Lors qu'un Claude Mauriac — bien placé pour connaître comment vit et travaille un grand créateur —, trouve ce film « génial », ne doit-on pas nuancer, donner même le pendant positif à des affirmations aussi décisives que : « *et puis, on s'aperçoit assez vite que ce long film est une très longue thèse, et que tout y est choisi, organisé, parfois déformé pour les besoins de la démonstration...* » et plus grave : « *La thèse est claire... un génie ? allons donc, c'est un écho, un*

scribe... Molière n'a fait que suivre les avis des autres... ce benêt de Molière, ce pauvre Molière... »

Telle est l'image qui sortirait de ce film. Il faudrait tout de même que les lecteurs de *l'éducation* qui ne l'auraient pas vu sachent qu'aucune thèse n'est précisément énoncée ni suivie. Que ces scènes, où Molière est soi-disant diminué, sont toutes des scènes de tendresse, tendresse pour l'homme souffrant, pour l'écrivain déchiré de lucidité sur les autres et sur lui-même. Oui, un grand écrivain, un génie, ça peut douter, ça peut rester sans inspiration, ça peut quémander les idées des autres ; ça peut, ça doit écouter les autres. Sinon quelle idée du créateur a-t-on, qui resterait figé sur son socle dans on ne sait quelle pose infaillible ? Si bien que, quand je vois un Molière sensible, attentif, influencé par ses amis, je ne le trouve pas diminué, mais ses amis grandis. Car il est vrai, après tout, que Madeleine Béjart a dû « fabriquer » un peu Molière, être responsable de son génie mimique et de sa connaissance de l'humain. Et c'est une femme qui nous le montre. Et c'est très beau, cette complicité. Oui, l'image de la femme sort renforcée de ce film sur un « grand » homme ; et l'impression que Molière — comme Flaubert après tout — pouvait lui-même se faire femme, le temps de la mieux connaître et de la dire.

La chair, le sang, le cœur des comédiens battent dans ces quatre heures : leur générosité, leur folie, leur usure prématurée, leur don de soi-même, leurs jalousies qui sont aussi des coups de passion, leur fraternité ; surtout leur fraternité ! Et Molière là-dedans, est l'un des leurs ; comme eux. Un de l'équipe. Le Génie, les pièces, on les connaît : aux professeurs, aux metteurs en scène de les rendre sensibles, visibles pour leur siècle. Mais l'aventure de ce créateur qui rejoint l'aventure de tous les gens de théâtre, Mnouchkine et Planchon compris, cela, c'est irremplaçable. Nulle leçon en chaire ne viendra la dire mieux. Et il faudrait bien de la sécheresse de cœur pour refuser ce poème sur l'aventure de la création théâtrale.

Car il y a la pédagogie, à propos de laquelle votre article fait les plus extrêmes réserves. Pédagogie sera-t-il donc employé comme moyen de terreur intellectuelle, pour écarter de

telle ou telle œuvre ? Pas pédagogique, ce plan où l'on voit un char de feu échappé au carnaval, et qui vient poursuivre Jean-Baptiste et Madeleine le soir de leur première rencontre ? Pas pédagogique cette vision du petit Molière qui voit s'envoler, comme Icare, son propre rêve de grandeur ? C'est singulièrement sous-estimer l'enfant que de lui refuser d'avance l'approche poétique de métaphores aussi signifiantes ! que de douleur qu'il puisse comprendre l'image ! Censurons donc *Le bateau ivre* ou *L'aigle du casque* comme non pédagogiques ! L'enfant pourrait croire qu'il s'agit d'un vrai bateau et d'un vrai casque. Et rayons *La chanson de Roland* des programmes : elle ne donne pas une image du vrai Charlemagne ; son auteur s'est permis la transposition poétique et esthétique. A quel style pédagogique veut-on revenir qui ne tolérerait que le documentaire historico-littéraire, avec le vrai bureau, le vrai lit, la vraie plume et le vrai bidet du Maître, en général drapé en pied dans un portrait. Avec en prime, l'ennui.

Il se trouve que ma double fonction d'auteur et de professeur me met à la charnière du problème soulevé par cette approche elle-même créative, d'un créateur. Je crois qu'il faut passer outre à la connaissance érudite de Molière, qui ici n'est pas ignorée, mais sous-entendue. Ce n'est pas facile pour ceux qui ont suivi les traces — rares — du dramaturge. Chacun s'est fait, en quelque sorte, son propre film ; chacun a sa propre tendresse pour l'auteur du *Misanthrope*. Il faut y renoncer, s'ouvrir. Mnouchkine et ses comédiens ont le droit à l'invention sur leur semblable, leur frère. Plus peut-être que tel ou tel érudit. Il faut dire que ce film est beau, d'une beauté qui passe tout de même la vérité historique de la première page des petits classiques ! Il rejoint, quelque part, *La Vérité* ; comme Rimbaud, Verlaine et autres gueux en disent plus sur leur temps que les sociologues.

C'est un film d'amour à tous les sens du mot : l'admirable montée vers la mort en est le signe final qui résume dans ces visages angoissés, déformés, brûlants de larmes, la passion ultime du créateur Molière. Et c'est comme si nous pleurions tous sur lui. Ce Molière-là, croyez-le, n'est pas petit !

Je ne pouvais pas, après lecture du

numéro de l'éducation consacré à Molière, ne pas vous dire cela. Croyez que c'est par estime pour votre revue.

Christian Liger
professeur de lettres

Je remercie M. Liger de répliquer sans le savoir à M. Fournier, en rappelant que j'ai le droit d'avoir mon opinion et de la dire, même si elle est minoritaire — ce qui n'est d'ailleurs pas prouvé.

Les questions qu'ils soulèvent sont si vastes que je dois me contenter de l'essentiel. M. Liger suggère que je n'ai pas, comme lui, l'avantage de la double perspective de l'auteur et du professeur — bref que je suis un érudit borné, ce qui explique mes œillères. Si œillères il y a, elles ne viennent pas de là : comme M. Liger, j'ai écrit des pièces de théâtre, écrit et interprété une centaine d'émissions de radio et des dramatiques à la télévision ; co-directeur et acteur de la Compagnie des Douze, j'ai connu aussi la vie du théâtre du côté de la création. Il se trouve simplement que mon expérience ne m'amène pas aux mêmes conclusions que lui.

*Que M. Liger se rassure : je ne prends pas « pédagogie » au sens de « terreur intellectuelle ». Je dis simplement que le mélange dans le film d'images réalistes et métaphoriques risque d'amener les jeunes spectateurs à des confusions regrettables. J'espère que M. Liger ne parle pas sérieusement en mettant sur ce point le cinéma à égalité avec la littérature et *Le bateau ivre* sur le même plan que l'homme volant du Molière. Le réalisme intrinsèque de l'image cinématographique rend les confusions*

cent fois plus faciles : voyez ce qu'en dit notre collègue Mitry dans son *Esthétique et psychologie du cinéma*.

Ce ne sont d'ailleurs là que des points mineurs : l'essentiel réside bien entendu dans l'image qu'on nous donne de Molière. Et je persiste à dire que cette image, si émouvante et sympathique qu'elle soit, est mutilée. A côté de l'érudition, l'imagination historique et la sympathie humaine ont leur mot à dire, c'est vrai. Mais « passer la vérité historique » est une chose ; la contredire en est une autre et, s'il est vrai que « Molière n'aurait jamais été Molière sans le XVII^e siècle » (belle découverte !), cela implique d'abord qu'on prenne en compte tout le XVII^e siècle et non des aspects choisis et triés. Surtout cela ne répond pas à la question : « Pourquoi le XVII^e siècle n'a-t-il produit qu'un Molière ? » Il devait bien avoir quelque chose de particulier ? Montrer en lui « un de l'équipe », est-ce suffisant ?

Enfin il y a des termes qu'il m'est difficile de laisser passer. Parler de « terreur intellectuelle », de « censure » parce que je me permets de dire que ce Molière est pédagogiquement discutable et qu'il faut que les enseignants le sachent, me semble pour le moins excessif. Et cet excès est rejoint symétriquement par M. Fournier : « On n'a pas le droit de faire la fine bouche... » Où est ici la censure ?

En tout cas, elle n'est pas à l'éducation ; nous pouvons tous nous en féliciter et j'en profite pour dire à mes deux correspondants que j'ai eu un très vif plaisir à les lire et que je pense à eux avec beaucoup de sympathie.

Etienne Fuzellier



La vie nous enseigne.

"Enseignants, regardez-vous vivre, interrogez votre passé, votre existence quotidienne, écoutez les autres..." Tel pourrait être le résumé du message que Georges Jean — professeur et poète — adresse à ses confrères.

Le savoir est aussi important que la pratique, la culture aussi indispensable que les attitudes relationnelles. 160 pages. 36 F.

Culture personnelle et action pédagogique.

Georges Jean.

Collection Orientations E3.

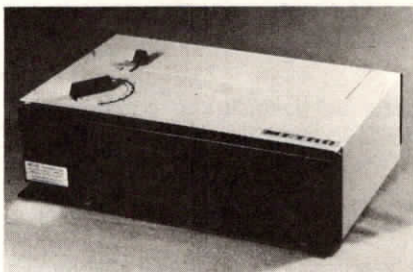
casterman

METRO DUPLICATEURS S.A.

50, RUE ÉTIENNE-MARCEL, PARIS 2^e - TÉL. 236.38.30 et 98.17

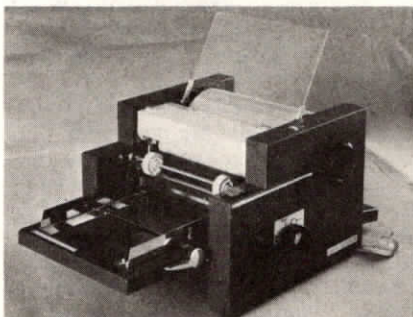
THERMOFLEX

Thermocopieur pour l'établissement en quelques secondes d'un cliché hectographique - transparent si on le désire - pour duplicateur à alcool, d'un transparent pour la projection par rétro-projecteur, d'un thermo-stencil pour duplicateur à encre. Autres fonctions : monocopie, plastification.



DELTA : 2 modèles

Duplicateurs à alcool automatiques et électriques de grand rendement : 80 copies minute, humidification 100 % automatique par rouleaux, tirages multicolores en un seul passage de la feuille de papier, prix de revient infime de la copie. Format : 225 x 375 mm.



METRO, UN ENSEMBLE COMPLET DE REPRODUCTION

10 MODELES D'APPAREILS A PARTIR DE 553 F H.T. FRANCO F.M.
DOCUMENTATION GRATUITE E SUR SIMPLE DEMANDE

HOMMES DOCUMENTS ET MIGRATIONS

Pour l'information des services sociaux, des associations, des animateurs, des militants...

Le point deux fois par mois sur :

« Les migrants dans l'actualité :
législation... accueil... »

Abonnement 1 an : 100 F —
Etranger : 200 F

HOMMES ET MIGRATIONS

POUR LA PROMOTION
DES MIGRANTS

Manuels d'alphabétisation
d'initiation au calcul
d'introduction à la vie moderne

Demander la liste à :

HOMMES ET MIGRATIONS
40, rue de la Duée, 75020 Paris
**AMANA - HOMMES
ET MIGRATIONS**
C.C.P. PARIS 1200 - 16 H
Tél : 797-26-05

DU NOUVEAU DANS LES LOISIRS

Le travail manuel (bricolage, artisanat, création artistique) prend une place sans cesse croissante dans notre vie actuelle.

Qu'il soit pratiqué à l'intérieur de groupes (écoles, maisons des jeunes, clubs du 3^e âge), ou chez soi en famille, il jouit d'un intérêt grandissant.

La joie du contact avec des matériaux souvent négligés dans notre société industrielle se retrouve, la joie de créer, de fabriquer, de décorer soi-même des objets, sans le secours de toutes les techniques imposées par la science.

A ce niveau là, le loisir se situe aux confins de l'artisanat et de l'art.

C'est dans cet état d'esprit que nous venons d'ouvrir notre nouveau magasin d'ARTS MANUELS, au 4 bis, rue Staël, 75015 PARIS (angle rue Lecourbe).

Tous les matériaux nécessaires aux travaux manuels et d'artisanat vous y sont proposés. Il nous est difficile d'en établir ci-dessous une liste détaillée, ce domaine restant très vaste et nous ne pouvons que vous conseiller de nous rendre visite. Des démonstrations permanentes y sont effectuées ou peuvent être organisées suivant l'activité précise que vous souhaitez, peinture sur tissus, batik, émaux à froid, linogravure, les vitraux, bougies à faire soi-même, santons à décorer, plus spécialement à l'approche des fêtes.

Pour vos cadeaux de fin d'année, une gamme importante d'objets en bois à décorer vous est proposée, coffrets de jeux loisirs, maquettes, etc.

PLANS-SERVICE ARTS MANUELS

4 bis, rue de Staël, 75015 Paris
Tél. : 566-68-63

Instruments musicaux scolaires

SONOR®

INSTRUMENTARIUM ORFF



Catalogue
complet
sur
demande

chez votre
marchand
habituel
ou à nos
magasins

A. LEDUC. Importateur exclusif
175, rue St-Honoré 75040 Paris Cedex 01. 260-65-26

l'éducation

a
retenu
pour vous
cette
semaine

une revue

Vivante imagination. La culture populaire, tout le monde en parle, mais presque toujours de l'extérieur. Pénétrer en elle, la vivre dans sa création même, c'est plus difficile, et, par conséquent, rarissime. Il faut briser ce cercle, et l'on est, avec le n° 16 de la revue **Autrement** (novembre 1978, 288 p., 40 F — diffusion : Le Seuil, 27, rue Jacob, 75006 Paris) intitulé **Flagrants délits d'imaginaire**, en train d'y parvenir. Des « territoires » de l'imaginaire, les « beaux-arts » du pauvre, répression et renaissance, le réveil des minorités, en marge des institutions, au rythme du quotidien, telles sont les scansiones de ce discours brisé et sans cesse interrogateur. Le lecteur se sent constamment investi dans une parole à la première personne, pris par les témoignages, les expériences concrètes et pourtant réflexives, les espoirs et les déceptions, les dynamismes et les blocages. Comme d'habitude avec cette revue, de l'irréversible se trouve créé, et l'on n'oublie pas les paysages culturels ainsi découverts, balayés par le petit vent coulis de l'avenir qui se construit.

un ouvrage

Le français nouveau arrive. La rénovation de l'enseignement du français n'a pas cessé, au cours des dernières années, d'être à l'ordre du jour, et tout laisse penser que cela

continuera. Il était nécessaire de faire le point sur les diverses expériences menées en ce domaine, et c'est à cette tâche que s'attelle un petit livre dynamique à propos des travaux de l'INRP : **Vers la liberté de parole**, par Francine Best, ouvrage collectif dirigé par Hélène Romian (Nathan, coll. « Institut national de recherche pédagogique », 102 pages, 49 F). Il s'agit d'un commentaire pédagogique du plan de rénovation, mêlant très heureusement les analyses théoriques et les propositions pratiques. C'est, à l'évidence, un ouvrage essentiel pour la formation des maîtres. De présentation et de style particulièrement clairs, complétés par de remarquables illustrations iconographiques (travaux d'élèves), ce petit livre aisément maniable correspond véritablement à nos besoins d'aujourd'hui. Nous souhaitons tous que de telles publications se poursuivent.

une encyclopédie

Regard sur 365 jours passés... C'est celui que nous permet d'avoir constamment, dans tous les domaines et pour tous les endroits du globe, une encyclopédie annuelle fort pratique : **Journal de l'Année**, publiée par la Librairie Larousse. Celle de 1978 (416 p., 92 F) vient s'ajouter à celles qui ont paru depuis 1966. Ce précis documentaire est d'une consultation fort aisée, avec sa chronologie générale en entrée et son index à la fin. Dans

tous les secteurs : politique, économique, social (que ce soit en France ou dans les autres pays du monde), intellectuel, artistique, religieux, et quotidien, il rassemble des faits, des données précises et objectives, des documents (graphiques et statistiques). On aura souvent recours au **Journal de l'Année** (qui couvre la période comprise entre le 1^{er} juillet 1977 et le 30 juin 1978), comme on l'a fait pour les tomes précédents. Car l'équipe de spécialistes qui réalise cette encyclopédie, sous la direction de Maurice Barrois, nous fournit là un instrument de réflexion et de travail précieux.

une exposition

Longue vie à nos forêts. L'éducation avait participé à la campagne nationale du Groupe Paul-Emile Victor en présentant le concours (n° 315 du 21/4/1977) et en publiant les réalisations les plus remarquables (n° 343 du 9/2/1978). Aujourd'hui, une exposition rassemble les dossiers des lauréats de ce concours, auquel plus de six cents écoles ont participé, à l'INRP, 29, rue d'Ulm, Paris 5^e (galerie Ferdinand-Buisson) jusqu'au 31 janvier. Un spectacle agréable et instructif, conçu à la fois pour l'intérêt des enfants et l'ouverture de l'institution scolaire sur l'environnement qui permet notre existence quotidienne : une éducation de la responsabilité, une prise de conscience. (Entrée gratuite.)

on fixe

■ **LES REGLES** à suivre pour la préparation de la liste d'aptitude pour l'accès au corps des **professeurs certifiés** pour l'année scolaire 1979-1980 : au total 485 nominations possibles (circulaire du 13 novembre 1978 - B.O. n° 42).

on modifie

■ **LE REGLEMENT TYPE** départemental des écoles maternelles et élémentaires. « Les modalités d'information des parents en ce qui concerne les divers aspects de la scolarité de l'élève et ses résultats sont fixées par le conseil d'école. » (Arrêté du 14 novembre 1978 - B.O. n° 42.)

■ **LES MODALITES** de réunion des **conseils d'école**. « Ces réunions ont lieu, en principe, en dehors des heures scolaires. Toutefois, après entente entre les maîtres et les élus du comité de parents, elles peuvent être fixées, deux fois par an, le samedi matin. » (Circulaire du 14 novembre 1978 - B.O. n° 42.)

on organise

■ **LES CONCOURS** d'admission aux **écoles normales supérieures**, session de 1979 : Ulm et Sèvres, Fontenay-aux-Roses et Saint-Cloud, Ecole normale supérieure de l'enseignement technique (trois circulaires du 20 novembre 1978 - B.O. n° 43).

on recommande

■ **LES ACTIVITES**, en milieu aquatique, des enfants des classes maternelles et on organise le déroulement des séances (circulaire du 14 novembre 1978 - B.O. n° 43).

■ **UNE ATTENTION PARTICULIERE** au **choix des sujets** des épreuves de mathématiques, d'expression française et de législation aux examens des certificats d'aptitude professionnelle et des brevets d'études professionnelles (circulaire du 20 novembre 1978 - B.O. n° 43).

A tous ceux de nos lecteurs désireux de trouver ici la réponse à la question qui les préoccupe, nous rappelons qu'ils doivent nous écrire en nous signalant leur adresse, même si leur anonymat est respecté dans ces colonnes. En outre, qu'ils n'hésitent pas à nous donner le plus de précisions possible quant au cas qu'ils nous exposent, afin d'éviter une réponse qui, faute de certains détails, correspondrait plus à une généralité qu'à leur situation personnelle.

exercice des droits syndicaux

Il y a souvent des contestations sur les autorisations spéciales d'absence demandées par les responsables syndicaux. Je voudrais savoir quelle est effectivement la réglementation en vigueur et quelle doit être l'attitude des militants syndicaux et de l'administration en la matière ?

En ce qui concerne l'exercice des droits syndicaux, dans la Fonction publique, tous les agents de l'Etat sont soumis à l'Instruction du 14 septembre 1970. La réglementation prévoit que les personnels concernés peuvent bénéficier d'autorisations spéciales pour participer aux activités des instances statutaires des organisations syndicales.

Le premier cas est celui des réunions des organismes directeurs confédéraux ou fédéraux ou de syndicats nationaux ou d'unions départementales ou régionales nécessitant la présence de leurs membres élus. La liste de ces agents doit avoir été préalablement communiquée à l'administration (ordonnance du 4 février 1959, art. 14).

Le second cas est celui de la convocation des congrès syndicaux, fédéraux, confédéraux et internationaux. On considère comme congrès une

assemblée générale, définie comme telle dans les statuts de l'organisation, ayant pour but d'appeler l'ensemble des membres à se prononcer sur l'activité et l'orientation du syndicat, soit directement, soit par l'intermédiaire des délégués spécialement mandatés à cet effet. Les agents mandataires susceptibles d'obtenir une autorisation doivent avoir été désignés régulièrement par les organisations et justifier du mandat dont ils sont investis. Les autorisations spéciales d'absence prévues pour participer aux activités syndicales statutaires sont accordées dans la limite de dix jours par an. Elles sont portées à vingt jours pour les représentants des organismes syndicaux prévus dans le premier cas ci-dessus et dans le cas de congrès internationaux. Pour le décompte de ces durées, les délais de route ne sont pas compris.

Dès lors qu'elles entrent dans le champ des dispositions ci-dessus, les autorisations spéciales d'absence sont délivrées de plein droit. Elles doivent cependant faire l'objet d'une demande de l'intéressé au moins vingt-quatre heures à l'avance, appuyée de la convocation.

étrangers naturalisés et emplois publics

Il m'a été signalé que des dispositions nouvelles ont été prises récemment en ce qui concerne l'accès des étrangers naturalisés à un emploi public. Pouvez-vous m'indiquer ce qu'il en est ?

La loi du 17 juillet 1978, qui traite des mesures pour l'amélioration des relations entre l'administration et le public contient également diverses dispositions d'ordre administratif, social et fiscal (voir le **Journal officiel** du 18 juillet 1978).

Le titre VIII de la loi modifie certaines dispositions du Code de la nationalité et supprime notamment le délai de cinq ans pendant lequel les étran-

gers naturalisés ne pouvaient être nommés à des emplois de fonctionnaires titulaires. Ces emplois sont désormais accessibles aux naturalisés dans les mêmes conditions que ceux auxquels ils pouvaient prétendre précédemment en qualité d'auxiliaire, d'agent temporaire ou contractuel, c'est-à-dire à partir du jour où ils ont acquis la nationalité française.

carte scolaire

Quelle est actuellement la réglementation en ce qui concerne l'obligation faite aux parents d'inscrire leurs enfants dans un établissement déterminé en fonction de leur lieu de résidence ?

La loi du 28 mars 1882, art. 7, 3^e alinéa, réserve aux familles domiciliées à proximité de deux ou plusieurs écoles primaires publiques la faculté de faire inscrire leurs enfants à l'une ou l'autre de celles-ci, que cette école soit ou non sur le territoire de la commune du domicile. Une restriction considérable à ce libre choix peut provenir du fait que l'école choisie compterait déjà le nombre maximal d'élèves fixé par les règlements. D'autre part, dans le cas d'une commune possédant plusieurs écoles publiques, le quatrième alinéa de l'article 7 fait obligation au maire de prendre un arrêté déterminant pour chacune d'elles le ressort de recrutement, les familles devant se conformer aux dispositions de cet arrêté.

En ce qui concerne les établissements du second degré, c'est le décret du 11 juin 1971, relatif à la carte scolaire des établissements publics d'enseignement du second degré, qui est en vigueur, et en particulier la règle de l'affectation des élèves en fonction du lieu de leur résidence (articles 3 et 5). L'application de ce principe permet une répartition des élèves équilibrée entre les différents établissements.

Un certain nombre de dérogations

ont été prévues pour les élèves susceptibles de bénéficier de certains enseignements, spécialités ou options n'existant pas dans l'établissement de leur circonscription scolaire ou pour tenir compte de certaines situations de famille.

conseils de classe

Quelle différence y a-t-il entre le conseil des professeurs et le conseil de classe ? Quel est, dans ces conseils, le rôle des conseillers d'orientation et des conseillers d'éducation ?

C'est le décret du 28 décembre 1976 sur l'organisation administrative et financière des collèges et des lycées qui fixe la composition et les compétences respectives du conseil des professeurs et du conseil de classe. Le conseil des professeurs est une instance technique composée des professeurs de la classe et, le cas échéant, du conseiller d'orientation. Il prépare le bilan scolaire de chaque élève et établit, à la fin des classes de 5^e et de 3^e notamment, les propositions d'orientation qui en découlent. Le conseil de classe a une composition élargie. Il comprend, outre les professeurs de la classe, les délégués des parents, des élèves ainsi que les conseillers spécialisés parmi lesquels se trouve le conseiller d'éducation dont le rôle est particulièrement à signaler. Les conseillers spécialisés interviennent lorsqu'ils ont eu à connaître le cas personnel d'un ou de plusieurs élèves de la classe. Le conseil de classe examine les questions pédagogiques intéressant la vie de la classe et les résultats des travaux du conseil des professeurs. Compte tenu des informations qu'il a pu recueillir, il arrête les propositions relatives à la scolarité des élèves. C'est donc au sein de ce conseil élargi que les avis autorisés du conseiller d'éducation seront précieux. Il faut signaler que le conseil-

ler d'éducation participe aux différentes instances de l'établissement : au conseil d'établissement qui délibère sur toutes les questions intéressant la vie de l'établissement, et au conseil de discipline lorsque le conseiller d'éducation peut fournir des éléments d'appréciation au sujet du ou des élèves en cause.

sections d'éducation spécialisée

D'après une statistique récente, près de 90 % des élèves des sections d'éducation spécialisée (SES) quittent le collège sans posséder de diplôme leur permettant une insertion satisfaisante dans la vie professionnelle. Ne serait-il pas équitable d'envisager pour ces élèves une sorte de CAP spécial ?

Le CAP (certificat d'aptitude professionnelle) est un diplôme professionnel dont le programme d'études est défini pour chaque métier après avis des commissions consultatives professionnelles relevant du ministère de l'Éducation et qui sont composées de représentants de ce ministère, mais aussi d'autres personnalités et, notamment, des représentants des employeurs et des salariés.

Le CAP est situé à un niveau de qualification (niveau V) correspondant à l'ouvrier ou à l'employé qualifié. Ce diplôme est reconnu à ce niveau dans les conventions collectives. Les sections d'éducation spécialisée reçoivent des élèves qui ne peuvent suivre d'emblée les programmes permettant d'acquérir un diplôme de CAP (ou du même niveau). Une étude est actuellement en cours pour donner aux élèves des SES, à la fin de la scolarité, un témoignage concret des efforts accomplis et de leurs acquis professionnels, notamment dans le domaine manuel.

René Guy

un emballage

L'étude des produits alimentaires peut être menée de diverses façons et à des niveaux différents : enquêtes auprès de commerçants, étude d'une (ou de plusieurs) industries alimentaires, travail à partir d'articles de journaux de consommateurs, etc. Mais, préférant partir d'un fait particulier pour étendre par la suite la recherche à un domaine plus vaste, l'instituteur décide, avec sa classe du cours moyen deuxième année, d'aborder ce travail par l'étude d'un objet de consommation courante, un fromage, en l'occurrence un « Caprice des dieux ».

L'objectif principal de cette leçon est d'apprendre aux enfants à lire et à utiliser les indications portées sur les emballages de produits alimentaires et donc, par ce biais, de les initier à la consommation.

L'instituteur remet à chaque groupe une boîte du fromage appelé « Caprice des dieux » et demande, en un premier temps, de relever les informations qui sont données. Que nous apprend cette boîte sur le produit qu'elle contient ?

Après avoir dressé la liste de toutes les indications qui y figurent, le maître amène les enfants à établir un classement. Ces derniers, après une brève étude de contenu, remar-

quent que les inscriptions sont de deux ordres: les unes renseignent le consommateur sur le produit, les autres invitent le client à acheter; d'où le tableau suivant :

renseignements

- Caprice des dieux
- 60 % de matière grasse
- poids net : 200 g
- fromage fabriqué et emballé par Bassigny - Bongrain - Gérard, 52150 Bourmont
- fromage à conserver au froid
- 5,75 F
- à consommer de préférence avant le 05 nov.

publicité

- sûr de vous plaire
- un amour de fromage
- la douceur de la crème fraîche

Avant de continuer ce travail, l'instituteur demande aux enfants pourquoi l'on trouve des indications qui ne sont pas en français et ce que représentent les deux petits anges qui ornent le dessus de la boîte. Si les élèves trouvent facilement la réponse à la première question, il n'en est pas de même pour la seconde; mais l'étude du nom du fromage, des appréciations portées sur l'emballage leur permet, avec l'aide du maître, de comprendre la

raison d'être des deux angelots munis l'un d'un carquois, l'autre d'un arc.

Quant aux autres indications, les enfants recherchent quels types d'information elles donnent; ils découvrent alors qu'elles nous renseignent sur :

- le produit (un fromage);
- le prix;
- le poids (qu'entend-on par « poids net » ?);
- la façon de conserver ce produit;
- la date de consommation;
- la provenance;
- la composition.

Cette dernière information est assez pauvre (les enfants s'en rendront compte par la suite, lors de l'étude d'autres emballages), car ne figurent que le taux de matière grasse (1) et la mention « Douceur de la crème fraîche ».

Le maître amène enfin les enfants à réfléchir sur l'importance de ces informations : que se passerait-il si les aliments n'étaient accompagnés d'aucun de ces renseignements vus jusqu'à présent ?

La matière première utilisée pour la fabrication du « Caprice des dieux » étant le lait, les élèves recherchent d'autres produits laitiers et apportent de chez eux divers emballages (bouteilles de lait, boîtes de fromages, pots de yaourts, de crème, etc.). Chacun de ces emballages fait l'objet d'une étude particulière, ce qui permet par la suite d'établir des comparaisons. (Exemple : lait entier, demi-écrémé, écrémé, lait pasteurisé, stérilisé, cru.)

Ce travail terminé, l'instituteur propose de représenter, sous forme d'un schéma, les différents produits obtenus à partir du lait; il demande ensuite de situer chacun d'eux sur une grande carte de France, divisée en départements, en utilisant pour cela les indications quant à la provenance, qui sont portées sur chaque emballage.

Claire Méral

(1) L'indication concernant le taux de matière grasse fournit l'occasion d'une séance en mathématiques sur les pourcentages; des emballages d'autres produits alimentaires sont utilisés à cet effet.



Apprendre à lire sans pleurs.

Non, apprendre à lire n'est pas forcément un calvaire. Henri Wadier démontre dans son nouvel ouvrage "Un apprentissage heureux de la lecture" que l'on peut laisser l'enfant venir à la lecture de son propre mouvement.

Sans syllabaire. Sans contraintes. C'est le langage, c'est la pensée même de l'enfant qui doivent lui permettre d'accéder à la lecture. Sans heurts. Tout en douceur. 192 pages. 39 F.

Un apprentissage heureux de la lecture.
Henri Wadier. Collection Orientations E3.

casterman

les animaux quotidiens... et les autres

Rosemarie Wolff, Helga Braemer

Les chats

Hatier, 192 p., 42 F

Cet ouvrage, adapté par René-Pierre Audras, s'inscrit dans la collection « Couleurs de la nature » dont nous avons déjà signalé ici certains titres. Écrivain, animalier, protecteur de la faune et de la nature, René-Pierre Audras était bien l'homme qui pouvait le mieux réaliser cette version française, car on n'aura pas oublié qu'il a écrit un livre fort émouvant à propos de ces petits félins : **Une chatte comme les autres** (France-Empire).

Le présent guide possède les qualités qui font honneur à cette série : connaissance générale approfondie du sujet, en l'occurrence « Sa Majesté le Chat » ; puis choix judicieux de renseignements sur les diverses variétés de chats domestiques, de chats sauvages, auxquels a été adjoint le haret ; sur leurs comportements, leurs goûts, leur psychologie... Le tout enrichi de 82 planches en couleurs.

Baudelaire aurait apprécié ce livre qui renseigne sans être jamais lassant et dont l'ensemble constitue une sorte de propédeutique à l'art de vivre avec un chat. En effet, cet animal, qui a remplacé la genette dans nos foyers domestiques, mérite qu'on le connaisse mieux pour l'aimer davantage car, ainsi que le déclare Derek Tangye dans le titre même de son bel ouvrage paru chez Albin Michel, « Il y a toujours quelque part un chat qui vous attend ! ».

Pierre Rousselet-Blanc

Le guide du chat

Fernand Nathan, 144 p., ill., 33 F

Il faut être discrètement attentif pour arriver à percevoir la personnalité de ce petit félin qui est — avec la mangouste, peut-être — le seul ani-

mal ayant su cohabiter avec l'homme tout en gardant dans ses rapports avec lui une certaine distance qui marque, plutôt que l'indifférence et la froideur dont on l'accuse volontiers, une indépendance et une retenue sans lesquelles, au fond, réfléchissez-y, les passions grincent des chaînes qu'elles se sont elles-mêmes forgées...

Très bien conçu pour une approche générale, ce guide retrace l'histoire du chat, depuis l'Égypte ancienne jusqu'à la constitution de la FFF (Fédération féline française). Il passe ensuite en revue les diverses espèces de chats, sans omettre les variétés étrangères et peu connues chez nous : le **Bobtail** (Japon), le **Korat** (Thaïlande), le **Lavender** (à l'origine chat de La Havane), etc.

La partie consacrée à la psychologie du chat est très instructive. Elle devrait permettre aux hommes qui possèdent des chats, en désirent ou en côtoient, de mieux adapter leurs propres comportements et de comprendre les réactions de l'animal. Cette partie est suivie de conseils portant sur l'hygiène, l'alimentation, la physiologie et les maladies propres au chat. Un court lexique et un index complètent ce guide qui, joignant l'agréable à l'utile, est copieusement illustré.

Gisèle Barnay

Le livre d'or du chat

Seghers, 96 p., ill., 29 F

Parmi les nombreux ouvrages consacrés au chat, celui de Gisèle Barnay est le seul à s'adresser aux enfants. L'auteur fournit à leur intention des indications générales (biologiques et psychologiques) ; elle recense toutes les variétés de chats du monde, décrit ensuite les particularités spécifiques de nos espèces domestiques. Enfin, utilisant les ques-

tions qui lui ont été posées par des enfants, elle donne, dans une langue qui demeure toujours à la portée de ses lecteurs, des renseignements sur la vie, les mœurs, les habitudes, les comportements de ces petits félinés, chers à Apollinaire et à Paul Léautaud.

Gisèle Barnay a écrit là un livre très documenté, fin et chaleureux, qui permettra aux jeunes de comprendre comment on doit aimer les chats et de savoir de quelles manières ils nous rendent cet amour.

Jacques Lecomte, Dorothee

Keochlin-Schwartz,

Hugues de Bonardi

Comment parler avec les animaux

Pauvert, 192 p., ill., 29 F

Les travaux scientifiques sur la communication animale sont de nos jours nombreux mais dispersés et d'un niveau d'approche difficile. Les auteurs ont voulu faire ici le point et fournir des renseignements accessibles à propos des codes usuels d'échanges inter-espèces. Certes, le but est louable, mais on peut se demander si le titre a été bien choisi.

En effet, l'ouvrage nous familiarise avec des comportements (cris, gestes, mimiques) simples : signaux amoureux, d'apaisement, agressifs, de mise en garde ou de détresse, etc., relatifs à trente-huit espèces animales, ensemble dans lequel mammifères et oiseaux sont très majoritairement représentés et qui ne comprend que cinq espèces étrangères à nos régions. Ces problèmes ayant déjà été évoqués, plus rigoureusement, par Konrad Lorenz, on peut s'étonner de son absence en bibliographie. Par ailleurs, il semble curieux qu'à propos de l'enregistrement des cris et des chants, les auteurs semblent pencher pour une transcription littérale, dont on connaît les limites, alors que le magnétophone est un

instrument très courant de nos jours et que les auteurs parlent, au début du livre, de « lecture de diagrammes ».

Néanmoins, cet ouvrage est un premier pas vers une meilleure compréhension des animaux qui nous entourent. Sa simplicité jouera finalement en sa faveur car il est abordable par le grand public et par les jeunes enfants.

Philippe de La Grange et René Praz

Les animaux au rendez-vous de l'Histoire

Editions Liberty (35, rue Poussin, 75016 Paris), 174 p., ill., 42 F

Les auteurs, connus en tant que journalistes à la radio ou à la télévision, ont réalisé avec ce livre un hommage à des animaux, aujourd'hui retombés dans l'inconnu, mais qui se conduisirent véritablement en amis de l'homme et se trouvèrent souvent décorés pour des actions au cours desquelles, bien sûr, l'héroïsme n'avait rien à voir, mais seulement la fidélité.

Appuyé sur des recherches historiques précises, nourri par des anecdotes, ce livre relate vingt-cinq histoires dans lesquelles on verra les animaux, du chien jusqu'au pigeon voyageur en passant par le dauphin, assurer leur concours à des êtres humains en temps de guerre. On saura gré aux auteurs d'avoir su, à cette occasion, éviter « l'image d'Épinal » et montrer qu'au fond c'était l'homme dont la conduite n'était pas sans reproche à l'égard de ses alliés improvisés, puisque ces derniers ne pouvaient avoir la moindre conscience du danger qu'ils couraient.

Jacques-Yves Cousteau
et Yves Paccalet

Saumons, castors et loutres

Flammarion, coll. « L'Odyssée », 286 p., ill., 55 F

Nous avons fréquemment signalé ici des volumes de cette série pour la garantie scientifique des enquêtes qu'ils relatent et la qualité de l'iconographie.

Dans ce dernier ouvrage, la « Calypso » va d'abord étudier, près d'une île perdue de l'Alaska, les phénomènes toujours inconnus régissant la migration des saumons. Ensuite, dans le Grand Nord canadien, les auteurs et leur équipe se penchent sur le problème des castors : doit-on, à leur sujet, évoquer le fixisme ou l'évolutionnisme de cette espèce de mammifère n'hibernant pas ? La dernière partie du livre est intitulée « La beauté des loutres de mer ». Il s'agit là de faire le point sur cette loutre, sauvage, mais malicieuse et joueuse, qui se trouve de nos jours très menacée ; on notera que la loutre de mer est une des rares espèces animales sachant utiliser des outils.

Au fond, les trois plaidoyers pour la survie des bêtes, qui forment cet ouvrage, sont également des études sur l'émergence de l'intelligence. A la rigueur du texte, s'ajoute le plaisir de contempler de splendides photos. Les auteurs donnent l'exemple d'une humanité consciente des périls, exercée justement et sans abus, toutes vertus dont notre civilisation perd de plus en plus trace...

André-Roger Dupuy et Jean Larivière Sénégal - Ses parcs nationaux

Nathan, 144 p., ill., 78 F

Préfacé par Léopold Sédar Senghor, cet album est l'œuvre conjointe du directeur des Services des parcs, attaché à la Primature, et d'un journaliste. Il s'attache à faire connaître au public les six parcs nationaux de ce pays d'Afrique noire : trois à dominante aquatique (îles, lagunes, deltas) et trois à dominante terrestre (savanes ou forêts). Chacun d'eux représente un écosystème naturel, constitutif du Sénégal, nation quasiment située entre le monde européen et africain. Ceci pour expliquer la triple vocation, touristique, artistique et culturelle, de ces ensembles.

Après les avoir localisés sur des cartes et présenté quelques éléments de leur faune et de leur flore par des photos en couleurs, l'ouvrage, dans une seconde partie, rassemble

les caractéristiques propres à chacun d'eux et recense les espèces animales qui les habitent.

Francesco Baschieri Salvadori
Pier Lorenzo Florio

Ces animaux qui disparaissent

Bordas, 212 p., ill., relié, 120 F.

Ce « bel ouvrage », illustré à merveille par Piero Cozzaglio, ne peut être considéré seulement comme une œuvre d'art. Car il est, avant tout, la sirène d'alarme et de détresse que, depuis près de deux décennies, ceux qui ont compris que le problème ce n'était pas « nous » ou « eux », mais **obligatoirement** « nous avec eux », ne cessent — en vain — de faire fonctionner. Dans la préface de ce livre qui s'est référé, à bon escient, aux trois tomes du **Red Data Book**, le professeur Jean Dorst écrit : « On pourrait reconstruire nos châteaux et nos cathédrales, mais jamais, le plus petit insecte... » Cependant qu'en conclusion, Pierre Pfeffer, président du World Wildlife Fund pour la France, souligne les abus qui, dans notre pays, ont fini par hausser le nombre de chasseurs (sans compter les braconniers) à 2 300 000 : autant que dans tous les autres Etats d'Europe réunis ! Bien entendu, dans ce contexte, pour les castors, isards, bouquetins, ours des Pyrénées, chamois, lynx, grands-ducs, etc., la survivance est très précaire. Sinon impossible !

L'ouvrage recense, dans le monde entier, 144 espèces animales, dont 132 gravement menacées d'extinction, et 12 ayant disparu au cours des siècles précédents et que l'on cite ici à cause de l'aspect spectaculaire et très rapide de leur fin. Exemple fameux : le bison d'Amérique.

Ce grand album trouve sa place à la maison et aussi dans les classes. C'est, dirions-nous, un cadeau indispensable. Il convient de le lire, et de le reprendre à nouveau, pour avoir conscience qu'avec chaque animal qui s'éteint, il y a toujours un peu d'humanité qui meurt...

Pierre Ferran

ces étrangers à nos côtés

Daniel Karlin, Tony Lainé

La mal vie

Préface de Tahar Ben Jelloun

Editions sociales, 292 p., 55 F

Nous avons tous vu, récemment, l'émission télévisée qui porte le même titre que ce livre, et par les mêmes auteurs. C'est que les deux ont été construits ensemble et, à mes yeux, sont aussi admirables l'un que l'autre. Il y a sur la vie des travailleurs immigrés en France beaucoup de discours, mais peu d'actes ; or, sur ce plan, **La mal vie** constitue vraiment une exception à exhiber : ni dames d'œuvre, ni technocrates, les trois auteurs mènent une recherche.

La passion alors se mêle à la rigueur de l'analyse, et c'est sans doute ce qui fait le prix d'un tel travail. L'homme immigré dans son authenticité, exploité et vigilant, nostalgique et opprimé, avec ses rêves brisés et ses espoirs qui subsistent encore, avec son travail qui le tue et pourtant l'accompagne chaque jour. C'est d'une ethnographie militante qu'il s'agit : un miroir nous est tendu et notre image, pour le moins, n'est pas belle.

Ce livre est un compte rendu d'enquête, un itinéraire, l'ensemble des personnes immigrées que les auteurs ont interrogées pour faire leur émission. Document à la première personne, donc, qui frappe cependant par sa maîtrise. L'émotion nous saisit autant que la raison : pour ma part, je n'oublierai pas ces rencontres bouleversantes. Naémi, Nourredine, Sadek, Boudjéma, Lekhdar, c'est près d'eux que nous vivons, c'est près de nous qu'ils sont dans la misère. Agissons, tous, et vite.

Martine Charlot (avec la collaboration de Annie Laurant et Ahmed Ben Dhiab)

Mon avenir ? quel avenir ? (témoignages de jeunes immigrés)

Casterman, coll. « Orientations E3 », 212 p., 42 F

Les problèmes de l'immigration, notamment pour ce qui touche à l'école, ont peu à peu changé de point de focalisation, au fur et à mesure des transformations socio-économiques affectant les pays d'accueil et les pays d'origine. Dans l'ensemble de la très pénible situation qui définit l'existence quotidienne des immigrés, ce sont aujourd'hui les jeunes qui constituent le lieu le plus dramatique : ils se trouvent en effet exemplairement marqués par le choc des cultures.

On connaît, depuis plusieurs années, l'irremplaçable travail de Martine Charlot, d'abord au BELC, désormais au CNDP. Le livre qu'elle nous propose maintenant est le symbole même de cette action militante et lucide, urgente et difficile, nécessaire et aléatoire ; il apporte à mes yeux le meilleur témoignage dont nous disposons, une pierre incontournable. Les immigrés y ont la parole, c'est rare, et l'on a su réellement les écouter, ce qui est plus rare encore.

Cette parole étrangère et proche, qui nous juge et nous renvoie l'image de toutes nos erreurs, il faut la lire avec soin, ne pas l'enfourer une fois de plus dans les déserts surpeuplés de nos mauvaises consciences ou de nos ignorances. Dans le long combat journalier de qui cherche ses racines et l'endroit où les accrocher, un rôle essentiel nous est dévolu ; par delà sans doute les diversités d'opinion et de sentiment que nous pouvons avoir sur un point ou l'autre.

Louis Porcher

stages

■ **Formation et perfectionnement d'animateurs.** Des stages sont organisés par le Comité protestant des centres de vacances durant les congés scolaires de Noël et de février. Le programme des stages de base est consacré à la connaissance de l'enfant et de l'adolescent, à son milieu, aux différentes activités d'un centre de vacances et de loisirs, au rôle pédagogique et aux motivations de l'animateur. Les stages de perfectionnement sont consacrés au bilan pédagogique du stage de formation pratique ou à l'apprentissage d'une technique particulière. Pour tous renseignements : CPCV, 47, rue de Clichy, 75009 Paris. Tél. : 280-06-99.

■ **Dit et non-dit en éducation,** dans le cadre des mardis de l'École des parents et des éducateurs, les 9, 16, 23 et 30 janvier. Le but de ce stage est d'apporter une information sur un thème, une problématique précise, de donner la possibilité aux travailleurs sociaux d'actualiser leurs connaissances en matière de groupe familial. Au-delà du discours pédagogique : Comment se révèle la petite enfance ? Le double sens de la relation oedipienne, Culpabilité ou liberté en éducation sexuelle, L'éducation religieuse, nouveau tabou ? Pour tous renseignements : L'École des parents et des éducateurs, 4, rue Brunel, 75017 Paris. Tél. : 754-29-00.

■ **Initiation à la musique contemporaine.** Proposé par le secteur animation-pédagogie de l'Ensemble inter-contemporain, du 12 au 17 février, ce stage est destiné aux amateurs soucieux de comprendre la musique de leur temps. **La priorité à l'inscription est donnée à ceux dont l'activité professionnelle ou bénévole pourra tirer profit de cette formation :** professeurs, instituteurs, animateurs culturels et socio-culturels, moniteurs, responsables culturels de comités d'entreprise, etc. Aucune connaissance musicale de base n'est exigée. Un maximum de trente personnes (dix-huit ans minimum) pourra être accueilli. Au programme : exposé sur les grandes tendances de la musique actuelle avec exemples sonores ; atelier d'expression : expression vocale, découverte du monde sonore, électro-acoustique ; rencontre avec un compositeur pouvant commenter sa propre démarche ou avec un ou plusieurs instrumentistes de l'Ensemble inter-contemporain. Le stage se déroulera au CREAR de Gouvieux (Oise). Prix : 700 F,

comprenant l'hébergement et la nourriture. Pour renseignements complémentaires : Marika Hupé ou Jean-Marie Morel, ensemble inter-contemporain, 15, rue de Bruxelles, 75009 Paris. Tél. : 285-71-91.

exposition

■ **A l'occasion du centième anniversaire de la « Revue générale des chemins de fer »**, la librairie Dunod, en collaboration avec **La vie du rail**, organise jusqu'au 30 décembre le **Mois des chemins de fer**. A cette occasion seront présentés : une exposition de photos retraçant leur évolution ; une exposition d'affiches touristiques ; la maquette d'une locomotive à vapeur ; des circuits de trains miniatures ; des projections de films. Trois mille posters seront offerts aux visiteurs, reproduisant des dessins au trait de locomotives anciennes ou retraçant l'évolution des chemins de fer. En outre la librairie offrira une large sélection de livres sur les chemins de fer. Librairie Dunod, 30, rue Saint-Sulpice, 75006 Paris (ouverture tous les jours, sauf dimanche, de 9 heures à 18 h 45).

vacances - loisirs

■ **Noël en Angleterre** : séjours dans le Kent et à Londres. Pour garçons et filles, un séjour en hôte payant assisté, avec excursions et visites, et un séjour linguistique ; pour les jeunes filles à partir de dix-sept ans, un séjour au pair et au demi-pair particulièrement économique. Les jeunes voyageront en groupe et resteront en contact avec des responsables. Des séjours sont aussi possibles toute l'année avec voyages individuels. L'Association organise également des séjours en Allemagne, en Espagne, aux États-Unis. Pour tous renseignements : Contacts Eurovac, 55, rue Nationale, 37000 Tours. Tél. : (47) 20-20-57.

■ **Initiation au ski de montagne en Catalogne**, dans la région la plus ensoleillée de France. Les randonnées se dérouleront en Capoir, dont le plus haut sommet atteint 2 921 m, et sur la chaîne frontière (2 910 m) ; ces deux massifs offrent de grandes possibilités de raids à ski dans un superbe isolement : randonnées sur les lacs gelés et dans les forêts de conifères des plateaux supérieurs ; ascension de

sommets sans difficulté ou de moyenne difficulté. Hébergement dans une petite maison de Llagonne, près de Mont-Louis. Des séjours de cinq ou six jours sont proposés durant le mois de février (du 3 au 7 inclus ; du 8 au 13 inclus ; du 15 au 20 inclus ; du 22 au 27 inclus) à des skieurs en **bonne condition physique** (niveau Stem confirmé) ; les groupes sont limités à huit personnes. Prix : 825 F pour cinq jours ; 985 F pour six jours (comprenant le coût total du stage, l'hébergement, la nourriture, les transferts et l'encadrement par un guide de haute montagne), l'équipement individuel (dont un sac de couchage ou des draps) étant à la charge de chaque participant (location de skis possible sur place). Pour inscriptions (385 F d'arrhes) et renseignements complémentaires : Alain Nicollet, guide de haute montagne, Viols-le-Fort, 34380 Saint-Martin-de-Londres. Tél. : (67) 55-03-67.

notez aussi

■ **La Boutique des Archives**, ouverte jusqu'alors seulement l'après-midi, l'est désormais toute la journée : de 10 h 30 à 12 heures et de 14 à 17 heures (sauf le dimanche). Rappelons qu'elle offre au public des documents et des objets à caractère historique : publications des Archives, guides et catalogues des expositions, cartes postales et moulages des sceaux apposés aux actes authentiques conservés aux Archives nationales. Cette Boutique est gérée par la Société des amis des Archives, qui vient de mettre sur pied un **enseignement de paléographie**, c'est-à-dire d'initiation à la lecture des vieux documents, ouvert à tous les chercheurs et amateurs désireux de poursuivre eux-mêmes des recherches historiques. Pour renseignements complémentaires : Société des amis des Archives, 60, rue des Francs-Bourgeois, 75003 Paris. Tél. : 277-11-30 (M. Yves Metman).

■ **Création d'un club « Biologie des milieux aquatiques »** par le Centre de la mer et des eaux et l'Association nationale Sciences techniques Jeunesse. Ce club fonctionnera les samedis après-midi de 14 à 16 heures dans les locaux de l'Institut océanographique. Les élèves de classes de sciences naturelles intéressés peuvent se renseigner auprès du Centre de la mer et des eaux, Institut océanographique, 195, rue Saint-Jacques, 75005 Paris. Tél. : 633-08-61.

l'éducation

hebdomadaire publié par une association sans but lucratif qui réunit les fondateurs — l'Association d'étude pour l'expansion de la recherche scientifique, Education et échanges, le Comité de liaison pour l'éducation nouvelle — et les auteurs et lecteurs adhérant à titre individuel.

comité de parrainage

René Basquin, inspecteur général honoraire ; Louis de Broglie, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences ; Pierre Clarac, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques ; Guy Debeyre, conseiller d'Etat ; Daniel Douady, de l'Académie de médecine ; Jean Fourastié, membre de l'Institut ; Roger Grégoire, conseiller d'Etat ; René Huyghe, de l'Académie française ; Alfred Kastler, prix Nobel ; Raymond Poincaré, conseiller d'Etat ; Alfred Sauvy, professeur au Collège de France ; Jeanne Sourgen, inspectrice générale honoraire.

direction

directeur : André Lichnerowicz.

conseillers auprès de la direction : Louis Cros, Pierre Emmanuel, Jacques Rigaud, Bertrand Schwartz, Dr Guy Vermeil.

rédaction

rédacteur en chef : Maurice Guillot.

rédacteur en chef adjoint : Jean-Pierre Vélis.

conseiller pédagogique : Louis Porcher.

première secrétaire de rédaction - maquetiste : Suzanne Adelis.

secrétaire de rédaction : Michel Bonnemayre.

informations : Michaëla Bobasch, René Guy.

documentation : Pierre Ferran, chef de rubrique — Christian Cousin, Claudine Dannequin, William Grossin, Geneviève Lefort, François Mariet, Jerry Pocztar — Marie-Claude Krausz (agenda).

lettres, arts, sciences : Jacques Chevallier, Josane Duranteau, Etienne Fuzellier, Raymond Laubreaux, Fernand Lot, Pierre-Bernard Marquet, Georges Rouveyre.

correspondants : Elisabeth de Blasi, André Caudron, Odile Cimetière, Paul Juif, Marguerite Laforce, Pierre Rappo, Job de Roince, Jean Savaric, Jean-Jacques Schaeffel, Gérard Sénéca.

dessins : François Castan.

publicité - développement

Odetta Garon - François Silvain.

conseil d'administration de l'association éditrice

bureau : André Lichnerowicz, président ; Georges Belbenoit, secrétaire général ; Yves Malécot, trésorier ; Robert Mandra, Robert Mélet, Philippe Viannay.

membres : Lazarine Bergeret, Jean-Louis Crémieux-Brilhac, Anne-Marie Franchi, Emile Gracia, Lucien Gémard, Michel Gevrey, Colette Magnier, Georges Petit, Raymond Toraille, Claire J. Richet, Yvette Servin, Bernard Veck.

vient de paraître



ARTICLES ET DOCUMENTS
PUBLIÉS DANS
l'éducation
DE 1974 À 1977
12^f

Ce prix comprend l'expédition par nos soins
(franco de port) à votre adresse

adressez vos commandes à l'éducation
service promotion
2 rue Chauveau-Lagarde
75008 Paris - CCP 31.680.34 F La Source

« trouver le monde romain au Liban, les villes grecques en Sicile.



l'histoire dans un miroir bleu

Sous la direction de Fernand Braudel, professeur au Collège de France, **La Méditerranée**, que publient Arts et métiers graphiques, est sans conteste l'ouvrage d'art et d'histoire le plus beau, le plus attachant des livres parus cette année.

Deux volumes de grand format, **L'espace et l'histoire** et **Les hommes et l'héritage**, composent cet ensemble dont nous tentons ici de dire l'essentiel, mais comment résumer une œuvre d'une telle somme sans la trahir un peu ?

Autour de Fernand Braudel, instigateur de l'entreprise (ainsi que d'une série de douze émissions radiophoniques et télévisées sur le même sujet, produites conjointement par Europe 1, FR 3 et la RAI), les spécialistes les plus éminents ont collaboré à cette œuvre monumentale : Roger Arnaldez, professeur au Collège de France ; Maurice Aymard, directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales ; Filippo Coarelli, professeur à l'université de Sienne ; Georges Duby, professeur au Collège de France ; Jean Gaudemet, professeur à la faculté de droit de Paris et Piergiorgio Solinas, professeur à l'université de Sienne.

Chaque volume, comportant environ 300 pages 30 × 17, dont 240 illustrations en couleur ou noir et blanc et cartes spécialement dessinées, est relié pleine toile sous jaquette couleur. Les prix respectifs des tomes I, **L'espace et l'histoire**, et II, **Les hommes et l'héritage**, sont de 285 F et 265 F (présentation des deux volumes en coffret : 495 F). Ces ouvrages sont diffusés par les éditions Flammarion.

UNE ILLUSTRATION somptueuse (quelque huit cents photographies en noir et en couleurs, avec des cartes claires et parlantes) se déploie en contrepoint des textes : l'angle de vue est souvent neuf, et les lieux les plus célèbres se révèlent à nous dans une perspective qui met en relief les structures architecturales comme nous ne les avons jamais approchées, de sorte que nous éprouvons la surprise de découvrir comme pour la première fois ce que nous pensions bien connaître. Ouvrir ces deux volumes précieux, c'est entrer dans une aventure, voyager à la fois dans l'espace et dans l'histoire, aller au-devant des beautés naturelles des paysages de terre et de mer, rencontrer les témoignages de civilisations multiples, et aussi surprendre les peuples d'aujourd'hui comme ceux du passé dans leur vie quotidienne, en perpétuel changement et pourtant liée aux mêmes rythmes éternels. La pluralité des disciplines convoquées correspond à la multiplicité des aspects du fait méditerranéen, si complexe et si riche qu'il pouvait paraître bien ambitieux de prétendre le saisir dans son entier.

la préhistoire en Sardaigne, la présence arabe en Espagne...



Fernand Braudel, dans la préface du premier volume, s'est expliqué sur ses intentions : « *Qu'est-ce que la Méditerranée ? Mille choses à la fois, non pas un paysage, mais d'innombrables paysages. Non pas une mer, mais une succession de mers. Non pas une civilisation mais des civilisations entassées les unes sur les autres. Voyager en Méditerranée, c'est trouver le monde romain au Liban, la préhistoire en Sardaigne, les villes grecques en Sicile, la présence arabe en Espagne, l'Islam turc en Yougoslavie. C'est plonger au plus profond des siècles, jusqu'aux constructions mégalithiques de Malte ou jusqu'aux pyramides d'Égypte. C'est rencontrer de très vieilles choses, encore vivantes, qui côtoient l'ultra-moderne : à côté de Venise, faussement immobile, la lourde agglomération industrielle de Mestre ; à côté de la barque du pêcheur, qui est encore celle d'Ulysse, le chalutier dévastateur des fonds marins ou les énormes pétroliers. C'est tout à la fois s'immerger dans l'archaïsme des mondes insulaires et s'étonner devant l'extrême jeunesse de très vieilles villes, ouvertes à tous les vents de la culture et du profit, et*

qui, depuis des siècles, surveillent et mangent la mer. »

Cette diversité d'expressions, ce chevauchement de civilisations, cette superposition de traces d'origines multiples sur tout le bassin méditerranéen, ne se sont pas déployés, ne se sont pas échangés en circuit fermé ; Lucien Febvre imaginait Hérodote se mêlant aujourd'hui aux touristes, et recommandant le voyage qu'il fit au 5^e siècle avant notre ère : quel ne serait pas son étonnement ? Orangers, cactus, agaves, aloès, figuiers de Barbarie, tout cela importé d'Extrême-Orient, Hérodote le verrait pour la première fois. Et Lucien Febvre demande : « *Une Riviera sans orangers, une Toscane sans cyprès, des éventaires sans piments... quoi de plus inconcevable aujourd'hui, pour nous ?* » (Annales, XII.29). Si Fernand Braudel tient à rappeler ainsi que le paysage méditerranéen n'a pas toujours eu cette végétation que nous croyons volontiers inséparable de lui, c'est pour suggérer que « *cette unité évidente, cet être profond de la Méditerranée* », il ne faut pas y voir un donné, mais au contraire un équilibre toujours en change-

ment, un composé d'influences et d'apports venus du monde entier. « *Le but de ce livre, écrit-il, c'est de montrer que ces expériences et ces réussites ne se comprennent que prises dans leur ensemble ; plus encore qu'elles sont à rapprocher les unes des autres, que la lumière du présent leur convient très souvent, que c'est à partir de ce que l'on voit aujourd'hui que l'on juge, que l'on comprend hier, et réciproquement. La Méditerranée est une belle occasion de présenter une « autre » façon d'aborder l'histoire.* »

Ainsi, outre l'émerveillement des images superbes et des textes éclairants qu'il peut approcher en toute naïveté, un lecteur un peu plus attentif pourra se passionner ici pour la nouvelle méthode mise en jeu par l'historien. Cette méthode, qui vise à la synthèse, n'est pas esclave de la chronologie : plus qu'un déroulement linéaire d'événements énumérés comme les grains d'un chapelet, elle s'attache aux résonances, aux constantes, aux similitudes, au surgissement du



« même » en des sites et en des siècles parfois fort éloignés les uns des autres mais où s'exercent des forces analogues qu'expriment des résultantes voisines. La combinaison de la diversité la plus ouverte permet ainsi de retrouver équilibre et permanence, l'un et l'autre toujours menacés, parfois compromis, et cependant victorieux depuis assez longtemps pour qu'en dépit des bouleversements apportés par la technologie contemporaine il soit permis d'espérer que la Méditerranée parviendra encore à surmonter les nouvelles agressions qui l'atteignent aujourd'hui.

L'aube de l'histoire a laissé des traces lisibles dans la Méditerranée du Proche-Orient : l'invention de l'agriculture a commencé de se manifester vers 9 000 avant Jésus-Christ. On le sait depuis peu grâce aux méthodes de datation par le radiocarbone. Cette « révolution néolithique » s'est déployée non dans les plaines mais sur les hautes terres qui bordent le désert de Syrie ou les plateaux montagneux d'Anatolie et d'Iran : moutons, chèvres, bovins et porcs y paissaient librement ; les graminées sauvages, entre 600 et 900 mètres, abondaient, et l'eau se trouvait en quantité suffisante. L'agriculture appelait la

sédentarisation. Mais la surprise — révélée là encore par le radiocarbone — c'est que, dès le VIII^e millénaire, on voit se former non pas seulement des villages et des hameaux, mais d'importantes agglomérations qui méritent le nom de villes. Et Fernand Braudel écrit : « D'où l'argumentation révolutionnaire et convaincante de Jane Jacobs (*The Economy of Cities*, 1969) : elle prétend que dans le vide, celui de la préhistoire ou celui de telle ou telle partie du Nouveau Monde après la conquête européenne, il est normal, logique que des villes commencent à vivre en même temps, voire plus tôt que les villages. Jericho, Çatal Hüyük sont deux exemples de ces agglomérations « néolithiques » ; au VII^e millénaire avant notre ère, Jericho abritait au moins deux mille habitants. » Passionnante découverte, et qui réjouira ceux qui se sentent citoyens dans l'âme : ne les humiliet-on pas si souvent au nom de la « nature », et ne leur reprochet-on pas d'être des produits artificiels de nos civilisations pernicieuses ? Voilà qui montre en clair que l'homme citadin a des origines anciennes et profondes.

La conquête de la mer a été extrêmement lente et prudente. Radeaux, barques et pirogues longeaient les côtes et ne se hasardaient pas vers le large. Si les vacanciers d'aujourd'hui ont tendance à croire que la Méditerranée, toujours bleue sous un ciel toujours bleu, ne présente aucun danger, les habitants des rivages savent qu'au contraire les tempêtes qui se déclarent brusquement sont violentes et redoutables. La peur de la mer a longtemps retenu les marins. Il faut attendre le II^e millénaire pour voir apparaître des bateaux munis d'une carène et d'une quille, capables d'affronter le choc des vagues : avant ces bateaux égéens, les voiliers de type égyptien ne pouvaient flotter que sur des eaux relativement tranquilles, et peu profondes.

La tranquillité n'est pas le caractère spécifique de ces siècles loin-

tains, où les invasions alternèrent avec des tremblements de terre dont on ne peut aujourd'hui évaluer l'ampleur. « *L'obscur XII^e siècle* » semble avoir été voué aux « catastrophes en chaîne », et la recherche de l'historien se perd dans une incompréhensible nuit pour un bon demi-siècle. Violents séismes en Asie mineure, destruction brusque des villes mycéniennes. Y a-t-il eu « un renversement du climat, qui se serait déréglé dans le sens d'une sécheresse persistante, calamiteuse, finalement destructrice » ? Faut-il y voir la cause d'une désertification de plaines auparavant cultivées ? La famine a-t-elle conduit les populations à un exode massif ? « Ces explications font rêver, dit Fernand Braudel, c'est leur mérite et leur utilité. Mais le problème restera obscur tant qu'une masse plus précise de faits fera défaut. Il faudrait des fouilles plus heureuses, de tessons de céramique convaincants, et surtout de précisions chronologiques. C'est beaucoup demander, même si les possibilités nouvelles de datation offertes par le radiocarbone sont susceptibles d'éclairer bien des choses. » Et ce n'est pas le moindre intérêt ni le moindre charme de cette Méditerranée que de faire rêver au vaste champ de tout ce qui reste encore à découvrir, inépuisable mine de recherches pour l'archéologue et pour l'historien.

Les cataclysmes engendrent la terreur, et la terreur se réfugie volontiers dans des cultes aux rites sanglants. A partir du V^e siècle, on assiste à la montée d'une religion nouvelle, à Carthage, où l'adoration de Tassit succède à celle du dieu Baal Hammon. Les sacrifices humains se font de plus en plus fréquents : « Lorsqu'elle voulait conjurer un péril, Carthage immolait à ses dieux les fils de ses citoyens les plus distingués. Des citoyens illustres ayant alors commis le sacrilège de substituer à leurs fils des enfants achetés, un sacrifice expiatoire de deux cents

enfants fut décidé. » La civilisation classique de la Grèce, où la pensée, la religion, l'art tendent à une réconciliation harmonieuse de l'homme et du monde, constitue un contraste absolu avec cette fureur collective.

C'est par ces alternances contradictoires que les multiples civilisations méditerranéennes, vues de loin par nous, semblent constituer un esprit méditerranéen, changeant, complexe et pourtant un. On pourrait presque dire de la Méditerranée ce que Fernand Braudel dit de Venise, dans un admirable chapitre, sensible et poétique autant que savant : « *Venise, c'est Pénélope à sa toile.* » Comme Venise, la Méditerranée se sert du temps pour combattre et pour réparer les blessures du temps. Les amoureux de Venise seront comblés par l'évocation nuancée, l'analyse pénétrante de Fernand Braudel qui semble connaître mieux que personne la ville la plus folle du monde, cette ville « *irréelle et réelle* ». « *Peut-être parce qu'elle semble naître du néant, entre l'eau et le ciel, parce qu'elle n'est pas l'assemblage raisonnable de terre, de lumière, d'eau, de verdure que la géographie offre régulièrement à travers toutes les villes du vaste monde. [...] Miracle, surprise au moins : à Venise le temps ne s'écoule pas comme ailleurs. La ville est par magie hors de la durée. Nous vieillissons, mais rien en elle n'ose, semble-t-il, bouger et vieillir.* » A Venise, le voyageur « *s'enfonce en un instant dans une succession de passés reconnaissables* ».

Ces deux volumes éblouissants prennent par la main le voyageur qu'est le lecteur, et l'aident à « reconnaître » cette « succession de passés » dont les signes, sans lui, ne nous seraient pas lisibles, bien qu'exposés devant nos yeux. Il faut saluer ici un incomparable chef-d'œuvre.

Josane Duranteau

THEATRE

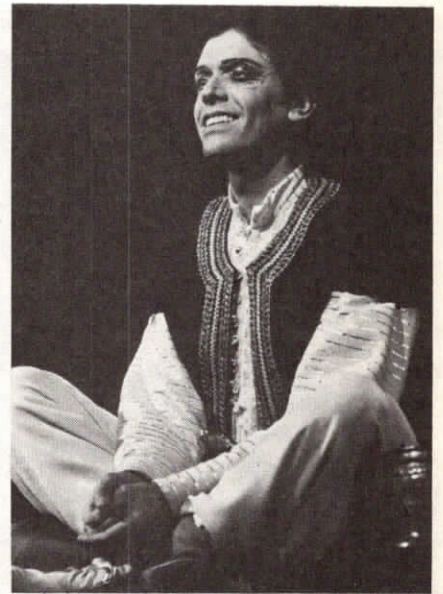
la voix de Voltaire

Zadig ou la destinée
de Georges Coulonges
d'après le conte de Voltaire
Théâtre d'Orsay

On pourrait chicaner l'auteur sur la fidélité de son adaptation : personnages divers regroupés en un seul, ou prolongés au-delà des chapitres où ils avaient paru, introduction de « récitants » symboliques (la philosophie et la morale, curieusement, par la suite, métamorphosées en brigand et en maquerelle) et chargés de commenter les événements, allusions inutiles ou gratuites à l'actualité, citations-clins d'œil d'autres écrivains du XVIII^e siècle... On pourrait, malgré ce qu'en dit le metteur en scène, ne pas être très sûr que « *le conte est la forme la plus théâtrale du récit* » et que, par suite, *Zadig* se prêtait naturellement à une transposition scénique (en fait, ce récit d'aventures est très linéaire et peu dramatique dans son ensemble, même si certains de ses épisodes sont d'indiscutables scènes de comédie). On pourrait estimer que la mise en scène apparaisse parfois comme un jeu gratuit de virtuose...

Mais, peut-être faut-il seulement être un spectateur naïf et s'enchanter des décors, des costumes, des mouvements et des danses, du talent des comédiens (José-Maria Flotats est, en particulier, un très séduisant, très intelligent et très convaincant *Zadig*, et il est entouré de fort jolies et fort efficaces comédiennes, d'un Jean-Louis Barrault, lui-même, ermite barbu aussi corrosif qu'on pourrait le souhaiter, et d'une troupe alerte et plaisante). Et puis, tout de même, sous les belles images qui défilent devant nous, nous entendons, bien respectés par l'auteur, la voix inimitable de Voltaire, sa façon de ne pas croire à la vertu et à la morale tout en y croyant, son incurable optimisme sous les accumulations cocasses de malheurs, son amour, en un mot, des hommes et de la vie et son espoir indécrottable dans le progrès. C'est

José-Maria Flotats



bien réconfortant et cela mérite que l'on passe sur quelques petites « bavures ».

Avec ce *Zadig*, Voltaire pourrait redire le mot qu'il eut en apprenant la réhabilitation de Lally-Tollendal : « *Le mourant ressuscite...* » Et même, il n'est pas près de mourir !

P.-B. M.

l'homme et le personnage

Six personnages en quête d'auteur
de Luigi Pirandello
Comédie-Française

On pouvait penser que la forme dans laquelle Pirandello a coulé simultanément un drame de conscience plus ou moins mélodramatique et une réflexion sur la création théâtrale n'avait plus guère de quoi solliciter le public. Et sans doute aujourd'hui où, de plus en plus, le théâtre tend à s'échapper du cadre de scène traditionnel, le spectateur ne trouve plus le même plaisir à découvrir sur le plateau ouvert des acteurs qui répètent, un machiniste qui cloue un élément de décor...

L'intérêt de cette reprise ne pouvait que se situer ailleurs, et au-delà même de la très remarquable qualité de l'interprétation, où les rôles, la plupart silencieux, des comédiens qui assistent à l'intrusion des personnages au milieu de leur travail quotidien



sont admirablement tenus et vécus. Jean-Paul Roussillon, prenant possession du rôle du Père, en hausse le ton avec une force de persuasion émouvante, tandis que Jean-Luc Boutté, dans celui du « Capocomico », contribue à donner à la mise en scène un rythme qui ne se détend à aucun moment.

Surtout, ce qui rend cette représentation passionnante, c'est que, au lieu d'insister sur le pathétique de l'anecdote, elle souligne l'importance des thèmes que cette anecdote met à jour. Déjà, la fantasmagorie facile de la venue des personnages (qui surgissent des dessous dans une lumière verte) est corrigée par l'insertion à un moment d'un fragment de la préface qui oriente la réflexion du spectateur vers la relation entre l'imagination et la création théâtrale. Ce qui conduit tout naturellement à mettre ensuite l'accent sur la profonde différence qui distingue l'homme de tous les jours, qui vit dans le changement, et le personnage, dont l'existence est à tout jamais fixée dans l'immuable aventure imaginée par son auteur. Ainsi ce Père qui ne peut cesser de vivre le moment honteux où l'a laissé l'œuvre inachevée et, avec lui, prisonnières également d'un temps arrêté, la Belle-Fille et la Mère malgré qu'elles en aient.

Mais derrière le personnage, est-ce que ne se profile pas alors le destin même de tout homme qui verrait l'image de sa vie déformée par un

seul acte qui, en un instant, démentit ce que jusque-là lui-même avait cru être ? Si l'acte est indélébile et le temps irréversible, l'angoisse de Piranello se prête au diagnostic impitoyable de Sartre.

R. L.

CINEMA

le vide de la vie

Anna, dont Chantal Akerman nous montre les errances, c'est le « double » de son auteur : une jeune réalisatrice de films qui parcourt l'Allemagne, la Suisse, la Belgique, la France, pour présenter ses œuvres à la presse et aux distributeurs, et qui, d'Essen à Cologne, puis à Bruxelles, puis à Paris, rencontre — entre autres — un journaliste avec qui elle a une brève aventure, une vieille amie de sa mère, sa mère elle-même, et son amant habituel. Et chaque fois, à travers Anna, ce sont ces personnages que nous sommes conviés à regarder vivre, à écouter se confesser.

C'est dire que le rythme du film — comme c'était déjà le cas pour les œuvres précédentes de Chantal Akerman — est délibérément lent. Il privilégie les longues conversations sta-

tiques, très proches du théâtre (et d'un théâtre sans action, puisqu'il n'en résulte rien, ni pour Anna ni pour ses interlocuteurs). Il abonde en temps morts, en « mesures pour rien », en actes avortés (l'aller et retour d'Anna dans le couloir du train, l'aller et retour au buffet, etc.). Il se complait, dès le départ, à des plans interminables, vides de tout mouvement d'objets ou de personnages, où seul compte le décor.

Qu'en résulte-t-il finalement ? Incontestablement, Chantal Akerman sait créer une atmosphère (presque toujours en lumière grise et brumeuse, ou artificielle) : le climat de ces immenses gares, de ces trains internationaux, de ces hôtels, de ces buffets partout semblables, est restitué avec une sensibilité aiguë. On en peut dire autant de ces banlieues interminables que les trains traversent avant d'arriver à Cologne ou à Bruxelles, ou de l'aspect nocturne des grandes villes.

Lorsqu'il s'agit des personnages, et d'Anna d'abord, la réussite me semble beaucoup plus douteuse. Réaction personnelle, sans doute ; mais si les décors et les cadres ne m'ont jamais ennuyé dans *Les rendez-vous d'Anna*, les êtres humains — en dépit du talent des interprètes, spécialement Léa Massari (la mère) — ne m'accrochent pas. Bien sûr, on se doute qu'il y a une intention dans cette monotonie, cette nudité, cet emprisonnement dans un monde inhumain qui devrait bientôt « craquer » ; et aussi dans la volonté de la réalisatrice de présenter une réalité brute, inexploquée, avec ses temps morts et le mystère des âmes. Mais — outre que ce « naturel » me paraît terriblement artificiel — je ne ressens guère ce que Chantal Akerman appelle « la terreur de certains spectateurs » devant cette « liberté soudaine, la place qui est laissée à leurs sentiments ». Justement, je n'éprouve qu'un sentiment : l'indifférence.

Cela dit, que *Les rendez-vous d'Anna* puissent servir de tremplin à des exégèses innombrables sur la condition féminine, la crise du monde moderne, ou le vide de l'existence, je le crois volontiers. Mais un film n'est pas une thèse ; il s'adresse à des spectateurs, pas à des commentateurs. Là est peut-être la source des divergences d'appréciation sur *Les rendez-vous d'Anna*, selon qu'on y voit une œuvre ou un thème de débats.

E. F.

la ville, les jeunes et la culture



Les maires, élus et responsables d'une collectivité, sont interpellés à de nombreuses occasions pour répondre aux besoins, souvent très divers, des membres de leur communauté.

Parmi ces derniers, les jeunes ne sont pas les moindres, qui connaissent des aspirations, notamment culturelles.

William Grossin, sociologue, professeur à l'université de Nancy, a eu l'occasion de se pencher sur ce problème qui fut l'objet de son intervention au dernier Congrès des maires des grandes villes du monde, qui s'est tenu à Milan au printemps dernier, et dont nous publions de larges extraits. Sa réflexion s'étendait à l'ensemble des pays industrialisés.

On imagine aisément que la France n'est pas à l'écart et que les maires y rencontrent les mêmes difficultés à répondre aux besoins culturels des jeunes.

ETRE MAIRE d'une grande ville, c'est se trouver confronté à des responsabilités considérables, immédiates, concrètes, et pour certaines d'un caractère nouveau. Auxquelles un maire consacre-t-il le principal de son temps ? Les nécessités essentielles de la vie urbaine le préoccupent : la lutte contre l'incendie, les mesures d'hygiène, la sécurité des habitants, leur alimentation en eau potable, les communications, les œuvres d'assistance, etc. Toutefois, les municipalités disposent, à l'égard de ces exigences classiques de leur cité, de corps spécialisés, ayant assimilé une longue expérience. Elles peuvent se reposer, le plus souvent, sur la compétence de fonctionnaires responsables.

Ce qui retient davantage l'attention d'un maire, ce sont plutôt les problèmes nouveaux qui n'ont pas encore reçu de solution, pour lesquels il faudra faire des choix, prévoir des crédits. Il en est ainsi des aspirations de telle ou telle partie de la population qui restent à satisfaire. Est-ce le cas des besoins de la jeunesse en matière d'éducation et de culture ? Cela n'est pas évident, si l'on estime que la satisfaction de ces besoins relève surtout de l'initiative personnelle, ou d'associations spécialisées, ou encore de l'Etat, lequel, dans tous les pays, définit de plus en plus les voies et moyens d'une éducation nationale. Par ailleurs dira-t-on, la ville dispose d'établissements traditionnels : le théâtre municipal, la bibliothèque municipale, le stade municipal, le musée municipal...

Une telle réponse à la question posée prétendrait ignorer une demande d'éducation et de culture émanant des jeunes et non des adul-

tes, ainsi que l'intensité et la diversité nouvelles de cette demande. Par ailleurs, la ville n'est-elle pas nécessairement concernée dès lors qu'une activité s'inscrit dans son espace et mobilise une partie de sa population ? Enfin, comment les municipalités sollicitées s'en remettraient-elles à d'autres quand elles ont conscience que, selon la manière dont les besoins éducatifs et culturels des jeunes sont satisfaits, tout un avenir de la cité se décide ?

Les maires, surtout ceux des grandes villes, ne mettent pas en question le bien-fondé des aspirations des jeunes, ni la nécessité d'y répondre. S'ils hésitent, c'est sur la manière de procéder. Quelles initiatives prendre, quels crédits prévoir, quelles expériences tenter ? Comment, après des essais déconcertants, ne pas courir d'une déception à une autre ? En matière culturelle, pour une population de jeunes, ce qui réussit dans telle ville ou dans tel quartier n'est pas transposable sans changements. Et où donc peut-on se vanter d'avoir bien réussi ? En général, il n'y a pas lieu de se déclarer satisfait des résultats obtenus quand les jeunes eux-mêmes ne le sont pas.

Aussi bien, proposons-nous, dans l'intention d'une réflexion à poursuivre, d'examiner les trois points suivants :

- Pourquoi les demandes en services éducatifs et culturels augmentent-elles, et tout particulièrement chez les jeunes ?
- Pourquoi les réponses données par l'Etat ou par les municipalités — car il a bien fallu en donner, et vite — se révèlent-elles aussi souvent inadéquates ?
- Pourquoi, et comment, avant de procéder à des choix et pour s'épargner des erreurs, faudrait-il rechercher une information sérieuse ?

la cité sollicitée

Les besoins d'éducation et de

culture s'accroissent dans le même temps où les milieux qui leur apportaient satisfaction ne remplissent plus désormais leur rôle traditionnel. Ce sont alors les instances nationales ou municipales qui doivent s'y substituer. Rappelons brièvement des faits connus.

Jamais les écoles ne se sont autant multipliées qu'en cette seconde moitié du XX^e siècle. C'est là une conséquence heureuse des progrès économiques et sociaux, en même temps que la condition nécessaire de la relance du développement. Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, la scolarité s'est allongée, l'enseignement des techniques nouvelles s'est approfondi, le niveau général d'instruction s'est élevé. La pratique des recyclages et l'éducation permanente entraînent les adultes dans le mouvement.

L'éducation éveille le goût pour la lecture, les sciences, les techniques, les arts. Elle incite à l'expression de soi-même. Les mass media, disques, magnétophones, radio, télévision, revues, journaux, avivent le désir de participation et de communication alors que l'environnement familial, professionnel et urbain se ferme. On enregistre une augmentation de la vente, et donc de la consommation, de produits culturels, cinéma excepté. La vente des livres — par exemple — a plus que doublé dans tous les pays industriels au cours des quinze dernières années, n'en déplaise à McLuhan. Le diplôme est devenu, plus qu'il n'était autrefois, un instrument de promotion sociale. La revendication d'une égalité des chances offertes par l'école à tous les enfants manifeste qu'une importance inouïe est désormais attachée à l'éducation.

La soif d'éducation, de divertissements culturels et ludiques que l'école avive, ne trouve guère de sources où s'étancher. La famille cesse très tôt d'être un lieu où l'enfant apprend, sauf par l'intermédiaire du poste de télévision. Le père tirant prestige et autorité morale d'un savoir professionnel transmissible appartient à un autre âge. Le fils a tôt fait de

connaître plus et mieux à l'école technique spécialisée qu'il fréquente.

Tout comme la famille, le milieu de travail a lui aussi cessé d'être enrichissant. L'une des plus grandes surprises des jeunes qui entrent dans la vie active, c'est de constater l'inutilité relative des connaissances acquises pour la pratique des tâches offertes.

Autre aspect de la vie moderne, défavorable à l'épanouissement culturel : la destruction des rapports d'association, de communication et d'échange. Une solide étude d'Alessandro Pizzorno montre que la rationalisation de la production, dans une grande usine de la banlieue milanaise, retentit sur les conduites personnelles et détruit la vie associative (1). Les changements urbains opèrent de la même manière. Au fur et à mesure que la densité de la population s'accroît dans la cité, la foule devient de plus en plus solitaire. La conduite type de l'individu moderne, dans une grande ville, se résume à l'ignorance de l'autre. L'urbanisme vertical des nouvelles zones d'habitation, la destruction de la rue (2), l'anonymat des relations acheteur-vendeur jusque dans les petites boutiques converties au libre service, contribuent à l'isolement des individus. La spontanéité de la vie collective se perd. A ce point qu'il a fallu inventer un nouveau personnage social dont la fonction consiste à insuffler un sentiment d'appartenance collective aux individus qui constituent les agrégats des grands ensembles : c'est l'animateur culturel, naguère inutile. Au mieux réussit-il dans le divertissement, faute de pouvoir créer ou recréer l'ambiance populaire de la fête, sa signification communautaire; ses rites et ses symboles. Ainsi le passe-temps du temps de loisir se substitue-t-il aux riches participations personnelles à des œuvres collectives, à des manifestations auxquelles, plus que tous autres, les jeunes aspirent.

Car les jeunes essaient de résister à l'atomisation sociale. Ils aiment à se trouver ensemble, à constituer des bandes de copains, à se définir

des projets collectifs, à délimiter leur terrain, à s'approprier un espace. Or la croissance urbaine et le monde adulte les chassent de partout. La ville qui les contient n'est pas faite pour eux. Elle rétrécit les surfaces de leurs ébats, élimine les lieux de leurs rencontres. Les bâtiments scolaires densifiés empiètent sur des cours, dites de récréation, de plus en plus étroites. Les rares squares aux pelouses interdites depuis longtemps se ferment à leurs jeux. Les terrains vagues, anciens domaines d'élection de leurs entreprises imaginaires, disparaissent sous le béton des promoteurs immobiliers. Sortis du bac à sable disputé aux quadrupèdes, les enfants des grands ensembles s'inventent des jeux plus ou moins interdits dans les couloirs d'immeubles, les escaliers et les caves. Adolescents, la moto devient leur instrument d'évasion, de prouesses et de regroupement dans le désœuvrement et l'ennui collectifs.

A quoi sert donc l'école, cette école qui développe leur personnalité, leurs aptitudes et parfois leurs talents, si dans la vie extra-scolaire rien ne correspond à leur niveau d'aspiration, ni dans la vie de famille, ni dans le milieu de travail, ni dans l'espace urbain ? Faute d'équipements culturels accessibles et adéquats, comment les jeunes ne seraient-ils pas portés à la contestation ? Comment ne concevraient-ils pas une hostilité plus ou moins manifeste à l'égard du monde qui les entoure ou plus exactement qui les relègue ? Et comment n'accuseraient-ils pas un système social qui leur refuse littéralement droit de cité ?

La protestation courante des édiles municipaux à l'encontre de ce réquisitoire est la suivante : nous avons ouvert à la jeunesse des stades et des ateliers d'artisanat. Nous avons organisé des cours de judo et des leçons de guitare. Des moniteurs se tiennent à la disposition des jeunes dans les foyers culturels. Et voilà, les jeunes n'y viennent pas ! Les bonnes intentions confortent les bonnes consciences. Plutôt que d'admettre l'inadéquation des équipe-

ments culturels aux buts qu'ils se proposent, on accuse les jeunes d'en provoquer la faillite !

insuffisance des réponses municipales

Dans la plupart des pays industrialisés, la charge principale de l'éducation des jeunes incombe à l'Etat ou à la région. Les municipalités qui entretiennent encore des écoles municipales cherchent à les faire prendre en charge par des instances supérieures. Le budget de la ville se trouve allégé d'autant. Les écoles n'échappent pas aux tendances centralisatrices et rationalisantes qui réduisent les enfants à la matière première d'un enseignement en miettes, déjà soumis à la division du travail et pour lequel on réclame des normes de rendement (3). La relation pédagogique tend à l'anonymat. D'une année à l'autre, les maîtres oublient leurs élèves et ces derniers la plupart de leurs enseignants.

Hors de la classe quotidienne, les jeunes se retrouvent dans les rues de la ville, à laquelle incombe la charge des œuvres périscolaires et post-scolaires. C'est à la ville qu'il appartient de fournir les terrains de sport, d'ouvrir une école de musique, d'entretenir un théâtre d'essai, d'équiper un atelier de poterie... La ville supporte les retombées d'un système éducatif dont elle n'a pas le contrôle. Elle cherche donc, comme elle le fait pour les écoles, à faire prendre en charge les foyers culturels à l'usage des jeunes par des instances supérieures.

C'est pourtant la municipalité qui peut, mieux que personne, adopter des types d'activité culturelle convenant à la fois à telle catégorie scolaire, à telle classe d'âge et à tel quartier. Ce n'est pas l'Etat, mais la municipalité, éventuellement relayée par le Comité de quartier s'il existe, qui peut lier l'activité culturelle des jeunes à la vie quotidienne, proposer à des équipes de jeunes la réalisa-

tion d'œuvres concrètes dans l'ordre, par exemple des informations, des rénovations, des animations, des expositions, de la salubrité, de l'écologie... Œuvres qui, probablement, laisseront à désirer. Mais ce n'est pas au succès de ces entreprises qu'il faut en mesurer le bénéfice. Ceux qui tireront profit des tentatives ce seront les jeunes eux-mêmes et eux d'abord, car elles contribuent à leur formation, éprouvent à l'expérience leurs qualités personnelles, développent un sentiment d'appartenance et de participation à la vie réelle. Leur faudra-t-il attendre d'avoir perdu le goût des responsabilités pour en exercer ou bien vont-ils faire l'apprentissage de la valeur de leurs initiatives et de la portée de leurs engagements ? Comment ne pas offrir aux jeunes l'occasion de mettre en pratique, au plus vite, une activité et souvent même une générosité débordantes, par ailleurs si promptes à épouser des idéologies séduisantes ?

Autre articulation de l'action municipale de caractère culturel : la ville ne fait plus appel à l'Etat, mais à des associations spécialisées, qu'elle subventionne, qui se chargent accessoirement, des jeunes. C'est ainsi que les sociétés sportives des adultes, le club photo des adultes, l'atelier de reliure des adultes, le centre d'échange philatélique des adultes, etc., acceptent d'ouvrir leurs portes aux jeunes, dans le respect de leurs règles de fonctionnement, cela s'entend, et sous de telles réserves que les jeunes ne s'y sentent pas toujours à l'aise. Ces institutions d'accueil n'ont pas forcément de vocation pédagogique. D'autre part, elles ne sont comptables de leurs activités que devant leurs assemblées générales ou leurs bureaux. Il est rare que la municipalité puisse intervenir dans leurs pratiques éducatives et culturelles sous-traitées (aux deux sens de l'expression).

En général, les maires et leurs adjoints se partagent le domaine culturel et sportif. Tel s'occupe du théâtre et de la salle de concert. Tel autre est délégué aux sports. Les

musées relèvent d'un autre service. Les fêtes intéressent une commission spécialisée. Tel conseiller municipal anime le Comité de jumelage. Entre ces différents domaines, existent des coordinations épisodiques occasionnelles. Mais il est rare qu'une concertation suivie se produise, parce qu'il est rare qu'une ville définisse une politique culturelle.

Ce qui ne veut pas dire que l'action culturelle et sportive se place en dehors de préoccupations politiques. Les municipalités ont, au contraire, tendance à soutenir les opérations de prestige. C'est tout bénéfique pour la cité quand la population défend ses couleurs. Ce n'est d'ailleurs plus guère qu'en communiant dans la fierté unanime des succès de l'équipe de football ou de rugby que les habitants se sentent aujourd'hui les citoyens de telle ou telle ville.

Il est tout à fait compréhensible que les municipalités se plaisent à dresser des bilans : l'activité culturelle et sportive s'inscrit tout naturellement au tableau d'honneur des réalisations municipales. Le bulletin de la cité distribué gratuitement aux habitants a toujours les allures triomphatrices des comptes rendus de mandat. Que les familles sachent bien tout ce que la ville fait pour leurs enfants et qu'elles les envoient, si elles le souhaitent, s'inscrire au cours d'escrime, aux leçons d'accordéon, au tir à l'arc ou au patinage artistique ! Comment ces familles ne seraient-elles pas satisfaites de la sollicitude municipale au vu de l'éventail remarquable des activités culturelles et sportives proposées ? Mais quel est le bilan réel derrière la vitrine de l'action culturelle ? Et que représente ce bilan au regard des besoins ?

Certaines personnes assignent par ailleurs une finalité politique à l'action culturelle. Pour les unes, elle devrait aider à l'intégration des jeunes, dans la société telle qu'elle est, ou, comme on dit encore, à faciliter leur insertion sociale, dans le respect des idées dominantes. Pour les autres, elle devrait fournir l'occasion

d'une prise de conscience des mécanismes de la vie sociale « afin d'en déceler les contradictions et d'en montrer l'origine ».

Pas plus qu'en ce qui concerne l'action éducative, il n'est possible d'admettre que la satisfaction des besoins culturels donne une occasion de faire passer une idéologie de contrebande. Assurément, ce que peut développer la participation des jeunes à des œuvres culturelles, c'est un esprit de coopération et un apprentissage des consensus tout aussi nécessaires à la continuité sociale qu'au changement social.

L'alternative proposée pose un faux problème. Le vrai problème est celui d'une réponse insuffisante à la demande sociale de la jeunesse en matière d'éducation et de culture, à l'étape de développement que connaissent aujourd'hui les pays industrialisés et leurs grandes villes. C'est pour cette raison, notamment, que le sentiment de la solidarité sociale fait défaut, que les phénomènes de marginalisme et de déviance se multiplient, que les taux de délinquance et de criminalité juvéniles augmentent.

Les grandes villes dépensent beaucoup plus que les villes moyennes et que les petites villes pour la satisfaction des besoins culturels. C'est que ces besoins y sont plus pressants et peut-être que les municipalités y sont plus attentives. Dans aucune cependant le budget culturel n'a pris le pas sur celui de la police. La sécurité des habitants d'une ville pose une exigence immédiate en surveillance policière et en action répressive. On ne saurait garantir qu'aux dépenses supplémentaires sur le poste des besoins culturels correspondrait une économie des dépenses de police. Le pari d'un succès d'une prévention de la délinquance par une intensification de l'action culturelle vaut cependant d'être tenu (5).

En général, les municipalités ne se définissent pas une politique culturelle. Elles n'organisent pas une concertation de leurs efforts en la matière. Elles procèdent à des choix

incertains, établissent des ordres de priorité discutables, reconduisent des subventions de routine. Au fond, elles ne savent pas très bien ce qu'elles doivent faire. Les réponses données aux demandes en éducation et culture correspondent souvent à de fausses représentations des besoins des jeunes. Les jeunes eux-mêmes ne sont pas toujours capables de bien exprimer leurs désirs. Leurs interprètes adultes n'y parviennent pas forcément.

des responsabilités

collectives

[...] Les maires, pour leur part, sont bien obligés de boucler les budgets, d'un exercice sur un autre. Aux propositions innovatrices, ils opposent souvent, et par nécessité, la limitation des crédits dont ils disposent. Et, dans la pratique administrative municipale, c'est toujours l'argent et l'immédiat qui prévalent sur le long terme. Mais, quand l'évolution démographique indique assez clairement quels seront les besoins scolaires, les municipalités sont toujours en retard — ou l'Etat — dans l'édification de locaux indispensables. Les besoins culturels, moins évidents que les besoins scolaires, s'inscrivent souvent au chapitre des dépenses différées. Encore faut-il que le Conseil municipal y pense. Car la population ne revendique point.

Elle pourra déplorer, car les conséquences en sont quotidiennes, que le fossé se creuse entre les générations. Qui donc incriminer ? Est-ce que, dans la rue, dans le quartier, dans la ville, la population considère aujourd'hui et considèrerait hier les jeunes avec bienveillance ? A-t-elle jamais encouragé généreusement leurs tentatives créatrices ? Les principes d'une éducation permissive ne sont-ils pas acceptés avec d'autant plus de faveur qu'ils fournissent un alibi idéologique à la démission du rôle éducateur des adultes et la remise de ce rôle à des personnels spécialisés « payés pour cela » ? Les

championnat de mots croisés 1979

Une malencontreuse « coquille » s'est glissée dans une des définitions de la grille d'inscription publiée dans notre n° 367 du 9 novembre. Au 2 vertical, il faut lire **Dépensa et non Dépense**. Nous présentons à nos lecteurs toutes nos excuses pour les doutes que cette erreur a pu provoquer, tout en leur signalant qu'ils pourront envoyer cette grille au-delà de la date limite du 15 décembre.

enfants de la rue sont toujours les enfants des autres.

Sans doute est-il aussi dans les devoirs des municipalités de convaincre les populations urbaines de leurs responsabilités collectives en matière d'éducation et de culture.

Simone de Beauvoir disait, à propos des vieillards, autre catégorie sociale dont les municipalités doivent maintenant largement s'occuper, que la civilisation d'un pays se mesure à la manière dont il les traite (6). La manière dont les jeunes sont traités ne donne pas seulement une image de la civilisation d'une société : elle l'exalte ou la met en danger. Quant aux populations, elles sont vraiment mal venues de se plaindre. Elles ne côtoient que la jeunesse qu'elles méritent.

William Grossin

(1) « **Comunità e razionalizzazione, ricerca sociologica su un caso di sviluppo industriale** », 1966.

(2) Notons à cet égard l'échec des dalles conçues comme espaces de vie collective, zones de circulation piétonnière, rencontres, d'échanges et de jeux. Selon Henri Raymond dans **Espace urbain et relations socio-culturelles** (Institut de sociologie urbaine, 7, rue Saint-Marc, 75002 Paris - novembre 1973), cet échec serait dû, essentiellement, à « l'absence, dans la constitution du type urbanistique, de prise en compte des relations sociales réelles ».

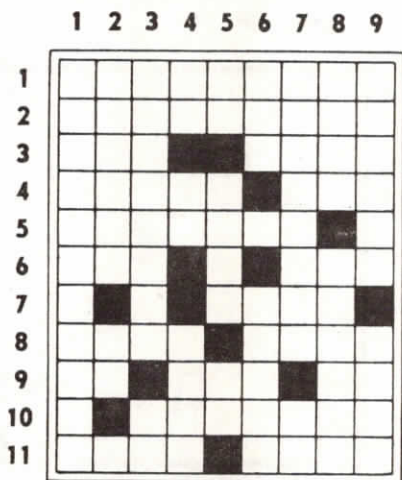
(3) André Kedros, romancier, spécialiste de la psychologie des adolescents, ancien collaborateur du Centre international de l'Enfance à Genève, reprenait lui aussi, dans l'éducation du 26 janvier 1978, le thème de « l'insuffisance criante » du rendement du système éducatif français où, comme ailleurs, tous les élèves ne réussissent pas aux examens. Il citait, notamment, les lignes suivantes qu'un journaliste publiait dans **Le Monde** du 5 octobre 1977 : « Que dirait-on d'une usine d'automobiles dont près d'un véhicule sur trois serait inachevé ? » Inacceptable analogie !

(4) Cf. Jean Verpraet et Alain Lefebvre : **L'action culturelle et le budget municipal** (Les éditions ouvrières, 1972, p. 184).

(5) Le grand mérite, à notre sens, du « rapport Peyrefitte » **Réponses à la violence**, c'est de proposer, à la suite d'une analyse approfondie du phénomène actuel de la violence, une action préventive.

(6) **La vieillesse** (Gallimard, 1970. Cf. Introduction, Préambule, Conclusion et passim. Notamment : « La vieillesse dénonce toute notre civilisation », p. 569).

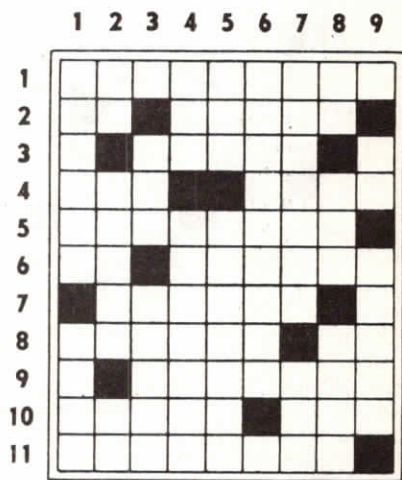
grille n° 2



Horizontalement. 1 - Témoignage de respect. 2 - C'est la procession pour le théologien. 3 - Qui deviendra peut-être gendarme - Ne reste pas les bras croisés. 4 - Roi de Juda - Productrice de légumes. 5 - Il parle beaucoup pour ne pas dire grand-chose... de vrai. 6 - Demande de rabiote - On peut l'admirer de Nagoya. 7 - Souhait de celui qui se résigne à son destin. 8 - On le trouve toujours en rayons - La preuve que point n'est besoin d'être vieux pour ne pas manquer d'oreilles. 9 - Préposition - En abrégé, il s'intéresse à ce que vous avez dans le crâne - Ce n'est que demi mal pour l'enfant. 10 - Pousser des cris propres à attirer tous les chats faméliques du quartier. 11 - On ne peut pas dire qu'elle ne marche pas droit - Il est coquin en Provence.

Verticalement. 1 - Division administrative intéressante particulièrement le ministre des Finances. 2 - Parti gaïement - Chef-lieu de canton. 3 - Elle provoque généralement un refroidissement des relations - Participe. 4 - Adverbe - Suffixe - Contrairement à nos concurrents il doit bien dormir, lui, en ce moment. 5 - C'est à cause de lui que ça a toujours chauffé dans le Sinai - Lettre grecque - En riant. 6 - Lettre de Démosthène - Il fit toute la lumière sur la polarisation de la lumière. 7 - Il se sent plus libre depuis que la flotte du colonisateur ne croise plus devant ses côtes - Saint normand. 8 - On ne peut en boucher un que par surprise - Traiter par le mépris. 9 - Part du roi ou du valet - Chef-lieu de canton breton.

grille n° 3

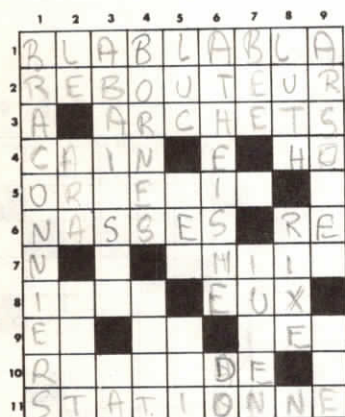


Horizontalement. 1 - Avec elles, on a, à proprement parler, de vraies bûches. 2 - Déchiffré - Niveau le plus haut de la marée. 3 - Ce n'est parfois que dalle, mais on y met quand même le feu. 4 - Vieille mégère - Ornement tout indiqué pour la corbeille de mariée de la bouchère. 5 - Constituer un nouvel assemblage en conservant une partie de l'ancien. 6 - Abréviation pour chefs - Ses habitants furent les premiers à manquer d'Occupation. 7 - Qualifie une femme aimante. 8 - Compromet l'étanchéité d'un joint - Berge. 9 - Pris à bras le corps. 10 - Quelle drôle d'idée ! - Personnel réfléchi. 11 - Quelle horreur !

Verticalement. 1 - Senti de près - C'était plus loin. 2 - Contracté - Un travailleur de force la débarrassa d'un hôte indésirable - Elles se suivent dans l'épreuve en se ressemblant un peu. 3 - Rivière d'U.R.S.S. - C'est du populo de nos jours. 4 - Le suc de l'helléniste - A force d'insister, on arrive souvent à le faire. 5 - La moins sanglante des victoires de Napoléon - Pour guerroyer, ils devaient souvent passer à l'étranger. 6 - Sous-estimée. 7 - Obstacle à toute tentative de rapprochement - Préfixe. 8 - Adverbe - Canton étranger - A le voir, on ne croirait pas qu'il a une tête de cochon. 9 - Abréviation d'une arme automatique individuelle - Bien pourvu.

Ces grilles sont à conserver
jusqu'à la parution
du bulletin-réponse final
pour y être recopiées.

problème 304



Horizontalement. 1 - Son rendu par un moulin à paroles. 2 - La bête noire de l'homme en blanc. 3 - Crins pour crincrins. 4 - Deuxième homme mais premier tueur - Interjection. 5 - Serviteur fidèle de la marque de Brinwilliers. 6 - Souricières pour poisson-chat - Mené à la baguette. 7 - Il recouvre l'ivoire de la couronne. 8 - Se retrouve nue lorsqu'elle quitte sa gaine - D'autres que nous. 9 - L'origine d'Abraham et la fin de Ben-Hur - Grecque - Pied le plus stable que le pochard connaisse. 10 - Ce que peut être un sujet lâche. 11 - Peut se dire d'un homme qui s'est rangé après avoir abandonné sa conduite.

Verticalement. 1 - Quand ils flairent le pigeon, ils flattent le rossignol. 2 - Article - Beau parleur auprès de l'Amazone - Il s'obtient pour l'ouverture des fonds de caisse. 3 - Ainsi que la jalousie quand elle porte ombrage au foyer - Possessif. 4 - Certains les dépassent en camionnant, d'autres en charriant - Indicatif pour l'ORTF. 5 - Ce qu'il disait était parole d'évangile - Emise - Qui a trouvé sa moitié. 6 - Symbole de l'anti-moine - Début de série. 7 - Imite les gargouilles - Correspondant de personne. 8 - Guitare des troubadours - Danse collective organisée à la sortie du bal. 9 - Panoplie de gens d'armes - On ne s'y rend pas toujours avec de bonnes intentions.

solution du problème 303

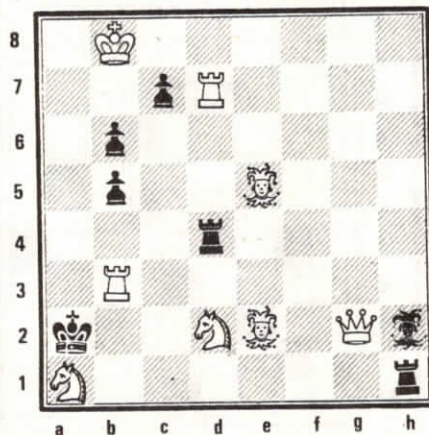
Horizontalement. 1 - Géophages. 2 - Auto-école. 3 - Et - Camp. 4 - Dur - Délit. 5 - En - Vis. 6 - Marins - Et. 7 - Analgie. 8 - Lit - Oblat. 9 - Amer - Lime. 10 - Dé - Avérée. 11 - Esus - Sens.

Verticalement. 1 - Garde-malade. 2 - Eu - Unanimes. 3 - Oter - Rate. 4 - Pot - Vil - Ras. 5 - Hé - Dingo. 6 - Accessibles. 7 - Goal - Elire. 8 - Elmire - Amen. 9 - Sept - Têtes.

les troubadours du problème d'échecs

problème 6

J. Savournin et F. Michel
(1^{er} prix, 1971)



Les Blancs jouent et font mat en deux coups

- 2 points pour la clé
- 1 point par variante
- 1 point pour l'essai et la réfutation

Envoi des solutions à
Jacques Négro, « Echecs »
Nice-Matin, B.P. 242
06007 Nice Cedex

Date limite des réponses : 28 décembre

solution du problème 4

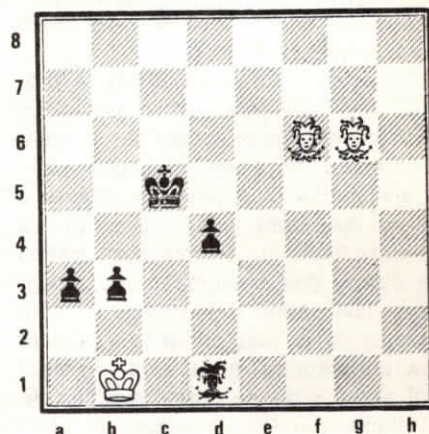
- Essais : sur 1.Rg2? il y a 1...gxh3+!! Sur 1.Rf2? c'est 1...g3+!! Sur 1.Ré2? nous avons 1...Fxc4!!, le Cavalier des menaces 2.Cé5 et 2.Cf4 mat est cloué. Sur 1.Ré3? la Tour évite le mat par 1...Ta3!, le Cavalier est également cloué mais en plus le mat 2.Txé6 est impossible. Sur 1.Ré4 c'est le Fou qui joue 1...Fb1!, le Cavalier est encore cloué. Sur 1.Rf4? les deux menaces sont 2.Cé5 et 2.Dg5 mat, mais la menace 2.Cf4 mat n'existe plus et les Noirs peuvent jouer 1...Cf7! Plus de mat. Sur 1.Rxg4? la réfutation est 1...gxh6! car le mat 2.Dxg4 est impossible. Le Roi blanc obstrue sa propre Dame — **7 points**
- La clé enfin est 1.Rg3! — **2 points**

Total des points : 9

Le Roi blanc joue sur ses huit cases : c'est le « task » (tour de force) du Roi. Les sept réfutations sont différentes. C'est un très joli problème de J.-P. Boyer, un des meilleurs compositeurs du monde échiquéen !

la cage aux fous

Une histoire de fous ? Il s'agit, en l'occurrence, de fous sacrifiés.



Trait aux Noirs

Les Noirs jouent et gagnent. Comment ?
Tout simplement par :

1...Fc2 +

Il faut partir à l'assaut du roi.

2.Fxc2 a2 + ! ; 3.Rb2 bxc2 ; 4.Fg5 Rc4 !

Les Noirs franchissent le Rubicon. Menace 5...a1-Dame + ; 6. Rxa1 Rç3 avec gain facile.

5.Rxa2.

La seule solution : si 5.Fd2 Rd3 ; 6.Fc1 Ré2 ; 7.Rxa2 d3 gagne dans un fauteuil. **5...Rc3 ; 6.Ra3 d3! ; 7.Abandonne.**

Une belle histoire de fous !

tout sur le Championnat du monde

Quelques semaines seulement après la fin du dernier Championnat du monde d'échecs, notre ami Jacques Négro vient d'en publier, illustré de nombreux diagrammes et accompagné de passionnants commentaires, le récit détaillé dans

Championnat du monde 1978
Karpov - Kortchnoi

Toutes les parties commentées
(Hachette, 224 p., 39 F)

Il en profite pour en rappeler les règles, préciser comment se lisent les parties, tracer le portrait de deux concurrents et retracer même l'historique de ces championnats, depuis le premier vainqueur « officieux », l'Espagnol Luis Ramirez de Lucena (au XV^e siècle) en passant par le premier tenant officiel du titre, l'Autrichien William Steinitz, en 1866. A vos échiquiers, donc, amateurs de tous niveaux. Vous allez pouvoir, quelques heures, vous identifier à Victor Kortchnoi et à son vainqueur, Anatoly Karpov, et rêver ainsi que vous rivalisez pour conquérir ce titre prestigieux !

La FEDERATION DU CINEMA EDUCATIF, 27, rue de Poissy, 75005 Paris (reconnue d'utilité publique — 50 ans d'existence) organise un stage :

— Du 10 au 17 novembre : PEDAGOGIE DES CINE-CLUBS au Centre de Formation de Saint-Pierre-lès-Nemours (77).

Ce stage donne droit, pour les Capasiens, à l'unité de valeur : « Moyen d'expression autre que l'expression écrite et orale ».

Pour tous renseignements complémentaires, écrire au siège social : FEDERATION DU CINEMA EDUCATIF, 27, rue de Poissy, 75005 Paris.



REFLEX 24 x 36
APPAREILS 24 x 36
CAMERAS, Super 8 et 16

PROJECTEURS
ACCESSOIRES
JUMELLES

TOUTES LES NOUVEAUTÉS — TOUTES LES MARQUES

PRIX DE GROS

aux membres du Corps enseignant.

J. LOTZ spécialiste
12, rue Richer, PARIS-9^e
REPRISES (Envoi province) CREDIT

QUAND ON AIME (VRAIMENT)
LA PHOTOGRAPHIE
on lit

Photo-Jeunesse

11 ans d'indépendance au service de la photographie
six numéros par an
abonnement : 35 F



SPÉCIMEN GRATUIT
AUX LECTEURS
DE « L'ÉDUCATION »



actualité, technologie, action
photographie, photo et société, et,
dans chaque numéro, des fiches techniques



(Bon à retourner à PHOTO-JEUNESSE - 3, rue Récamier 75341 Paris Cedex 07)

NOM PRÉNOM

ADRESSE

désire recevoir un spécimen gratuit

souscrit un abonnement (joindre chèque de 35 F à l'ordre de Photo-Jeunesse).

ENSEIGNEMENT PAR CORRESPONDANCE

- I. Cours par matières séparées toute l'année. Cours de soutien.
- II. Préparation du C.A.P. primaire et à l'Inspection départementale de l'Education Nationale (ex-Probatoire).
- III. Confiez-nous vos élèves malades ou ayant un retard à rattraper ou préparant un examen : entrée aux E.N., écoles d'infirmières, baccalauréat.
- IV. Concours administratifs : P.T.T., Trésor, Police, Préfecture, Mairies.

COURS ACADEMIQUES DE FRANCE

ETABLISSEMENT PRIVE
D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE

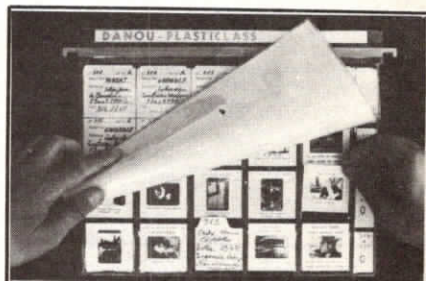
sous le contrôle
de l'Education Nationale

46, rue de l'Echiquier,
PARIS-10^e

Tél. : 824-50-43

et 61, avenue Cap-de-Croix,
06100 NICE

Demander documentation
en se recommandant de l'Education



Pour vos problèmes de

**CLASSEMENT
PROTECTION
RECHERCHE RAPIDE**

des DIAPOSITIVES, FILMS, PHOTOS,
DISQUES, COURS, DOCUMENTS
DIVERS, nous fabriquons des articles
de classement en matière plastique

« **PLASTICLASS** »

(en dossiers suspendus ou
albums-classeurs avec feuillets)

NOUVEAUTE : CLASSEMENT
DE CASSETTES

Documentation sur demande

**DANO S.A., 4 et 6, pl. Léon-Deubel
75016 PARIS - Tél. : 527-56-19**

échanges et recherches

location (offres)

- Val Htes Vosges, forêts, ski piste-fond, appt nf tt cft, linge complet, px intér., situé très calme, 2-4 pers., fév., Pâques, mai à sept. Ecr. Zipper Ch., prof., imp. Ste-Barbe, 68140 Munster. Tél. (89) 77-34-83.
- 38-2 Alpes, studio 4 pers., tt cft, SE, pd pistes, fév. B, et autres pér. Ecr. P.A. n° 624.
- 74-Prox. La Clusaz, chalet tt cft 8 pers., fév. C. Ecr. P.A. n° 625.
- Courchevel, 2 p., fév. A. Tél. (47) 28-40-34.
- Var Noël, fév., Pâq., ds mimosas cadre enchant., appt 4/5 pers., tt cft, 100 m plage. Ecr. Cheval, BP 96, 83002 Draguignan. Tél. (94) 05-63-90. Week-end, vacances.
- 24-2 mais. camp. tt cft, cour, gar., 4/8 pers., Noël 400/600 F sem. Tél. (53) 05-71-60.
- 65-Cauterets, appt tt cft 5-6 pers., ttes pér. sf fév. C. Tél. (58) 94-32-05 ap. 19 h.
- 83-Fréjus plage, F4 tt cft, sem., quinz., vac. scol., été, hiv. Tél. (42) 89-32-08 Mainard.
- 83-La Londe 8 km Hyères, F1 3 pers. 200 m mer, libre tte année, sem., quinz., ms. Salvadori, 2, pl. Mésirard, 28100 Dreux. Tél. (37) 46-05-11.

échanges

- Vacances à peu de frais. Echangez votre home avec collègues à l'étranger. Ecr. Home Rooms, 7 Provost rd. London NW3.
- Ech. appt 4 pers. sud Espagne été c/simil. stat. ski Alpes ou Htes Alpes, fév. B. Ecr. Piccinin, rte Lyon, 38120 Fontanil Cornillon. Tél. 75-48-08.

ventes

- 83-Aups, terr. const. 2 480 m2 prox. bourg, ttes comm., 7 U. Tél. (1) 016-38-68. Ecr. P.A. n° 626.

avez-vous lu
le numéro spécial
sur

l'audio- visuel

publié par
l'éducation



en vente
2, rue Chauveau-Lagarde
Paris 08
ou envoi contre 6 F
en timbres

CONDITIONS D'INSERTION

- 23,50 F (T.V.A. INCLUSE) LA LIGNE de 40 caractères, signes ou espaces, composition standard.
- EN SUS : cadre = 2 lignes ; filet = 1 ligne ; effets de composition + 20 %.
- POUR LES ABONNES : 50 % de réduction pour 5 lignes annuelles sur production de la bande d'abonnement à L'EDUCATION.
- REGLEMENT : joindre à la demande d'insertion le règlement correspondant par chèque bancaire, postal (les 3 volets) ou mandat-lettre au nom de L'EDUCATION. Factures établies seulement sur demande.
- FRAIS DE DOMICILIATION AU JOURNAL : cinq timbres à 1,20 F joints à la demande d'insertion.
- REPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIEES AU JOURNAL SOUS UN NUMERO : mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBREE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe affranchie et cachetée dans une seconde enveloppe à l'adresse de L'EDUCATION, Service des Petites Annonces, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 PARIS. ATTENTION ! LE COURRIER INSUFFISAMMENT AFFRANCHI NE POURRA ETRE TRANSMIS.

- 83-Bormes (La Favière) beau F2 meublé, très soigné, 100 m plage, prox. port, vue dégagée. Seguin, 8, rue Alouettes, 17640 Vaux-sur-Mer. Tél. (46) 38-21-98.

- R/835. Maison paysanne + grange + écurie + garage, gros œuvre et toiture refaits état neuf, aménagement intérieur à terminer avec 1 ha 1/2 terrain position agréable, 160 000 F. Cab. Giraudeau, 18160 Lignièrres en Berry.

hôtels - pensions

- AU REPOS DES CASCADES, **NN, 88460 TENDON, tél. (29) 62-27-46, un hôtel chalet au cœur de la forêt des Hautes-Vosges. Forfait week-end, semaine, demi-pension, pension complète.

- Cannes, pr. centre, hôtel Esperanto, tt confort, parking, TV ds chbre. Tél. (93) 39-18-88. Pension Noël, J. An, px modérés.

IFEC ENSEIGNEMENT PRIVÉ
A DISTANCE (31^e année)
Documentation sur demande
15700 PLEAUX Tél. (71) 40-43-17 (24 h/24)

ANGLETERRE
Professeurs-Instituteurs
Responsables de collectivités
OXFORD INTENSIVE SCHOOL OF
ENGLISH
organise des stages
de très haute qualité
pour des groupes de tous niveaux
(Jeunes et étudiants) toute l'année
Renseignements en France :
16, rue de Boulainvilliers, 75016 Paris,
tél. 520-05-96-224-42-22 et 12, rue Suger,
75006 Paris, tél. 329-87-75/76.

Soleil des PYRÉNÉES MÉDITERRANÉENNES

Ski, randonnées, carrefour touristique
GRAND CALME,
AMBIANCE FAMILIALE
HOTEL TRANSPYRENEEN confort**
66800 ENVEIGT
pension de 60 à 80 F ou demi-pension
axe N 20 ou S.N.C.F., gare intern.
forfaits ski
ouvert toute l'année
Prix groupes h. saison — Dépliant
Tél. : (68) 04-81-05

- 38680-La Balme-de-Rencurel, en montagne, Vercors, 10 km Villard-de-Lans, prox. télé-skis, calme, repos, site pittoresque, Hôtel de la Bourne, cft, cuis. soignée, vac. hiver, 65 à 75 F, inter-saison 60 F net + boisson, arrgt famille. Tél. 14.

correspondance scolaire

- Mise en relation de classes ttes régions. INTERCLASSES, 55, r. Nationale, 37000 Tours
- 2 cl. CM1, 20 él., 25 él., ch. corr. Ecr. gr. scol. mx, 01220 Divonne-les-Bains.
- Elèves 11 à 15 ans du CES Musau (Mme Cattin), 80, av. J.-Jaurès, 67100 Strasbourg, ch. corr. à l'étranger de préf.

centres de vacances

- Recherche DIRECTEURS (TRICES) C.V. petits effectifs enfants ou adolescents Pâques, dates zones A, B. Tél. 500-13-41.

divers

- STAGES : Dorure sur bois, sculpture ornementale, laque de Chine, laquage de sièges, meubles peints, vernis Martin, staff, statuaire, peinture à l'huile, aquarelle, modelage, moulage, dessin : L'Ecole du Levant, 31540 Saint-Félix-Lauragais.

- VINS DE BOURGOGNE
appellation Givry - Givry rouge et blanc 77.
PARIZE GERARD - PONCEY - 71640 GIVRY
Tarif sur demande - Tél. (85) 44-38-60
(petit prop. récoltant, époux d'enseignants)

- CHAMPAGNE José MICHEL, BP 16 MOUSSY, 51200 EPERNAY, à partir de 26 F franco. Tarif sur demande.

- POUR VOS ACHATS DE VINS DE BOURGOGNE, J.-C. BOISSET, fils et gendre de collègues, 21700 NUIITS-SAINT-GEORGES, propriétaire et éleveur en différents crus, vous adressera sur demande son tarif avec des conditions très particulières aux enseignants.

mobilier

VS

le mobilier scolaire le plus vendu en europe



Catalogue et devis gratuits sur demande

mobilier **VS** s.a.r.l. 28, Bd de Lesseps 78000 Versailles tél. : 951.05.21 - 951.68.15



Je vous prie de m'abonner pendant un an à **l'éducation**

FRANCE 90 F

ÉTRANGER 120 F

RÈGLEMENT

Chèque bancaire Mandat carte

Chèque postal Mandat lettre

Date Signature

à l'ordre de l'éducation - pour les chèques et les virements postaux : C.C.P. 31 680-34 F (La Source)

Destinataire NOM _____

ADRESSE _____

DEPART. RESIDENCE _____

Prière de nous contacter pour les expéditions par avion et en recommandé.

ZIPCODE	
75	80

PAYS (si Etranger) _____

Envoi de la facture à NOM _____

A remplir uniquement si vous ne payez pas vous-même votre abonnement

ADRESSE _____

Attention ! le bon ne doit pas être utilisé pour se réabonner, mais servir uniquement pour les abonnements nouveaux

A envoyer à « l'éducation », 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris

quid 79

**Des milliers de réponses instantanées
aux questions que vous vous posez...
et à celles que l'on vous pose
QUID 79 vous les fournit.**

Pour en savoir plus dans tous les domaines :
histoire, religions, arts, sciences, politique,
économie, finances, salaires, sports, spectacles,
enseignement, transports, armée...

- **Un instrument de travail indispensable pour tout exposé.**
- **Une mémoire de secours.**
- **Une encyclopédie annuelle en prise directe avec l'actualité.**
- **Une banque d'informations à portée de la main.**
- **De quoi satisfaire toutes les curiosités.**

QUID 79 : 1664 pages - 100,00 F

